BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE

PLAILLY

Plailly

n° 82
Janvier
2021

www.plaillyvillage.com

BULLETIN MUNICIPAL DE PLAILLY
n° 82 - Janvier 2021
Rédaction, documentation : Mairie de Plailly
Reproduction même partielle interdite – Tirage à 1 100 exemplaires
Diffusion gratuite – Édition – Publicité
Création graphique : Catherine Szpira
Photo de couverture : © Mairie de Plailly

SOMMAIRE

2 *Le mot du maire*
4 *Conseils municipaux*
11 *La vie municipale*
12 *Environnement*
13 *Urbanisme*
14 *L'Aire Cantilienne*
15 *Cahier spécial Élections Municipales*
19 *Le Parc Astérix*
20 *Enfance*
22 *Nouveaux arrivants - Colis des Aînés*
23 *Associations culturelles*
26 *Associations sportives*
28 *Contacts associations*
29 *Infos*
30 *État-civil*
32 *Adresses utiles*

IMPRESSION
Imprimeries SB
38, rue Gay Lussac - ZI Mitry-Compans
77290 Mitry-Mory
Tél. : 01 60 35 10 35 - Fax : 01 60 35 37 30

Depuis la parution du dernier bulletin en janvier 2020, beaucoup d'évènements sont survenus.
Tout d'abord les élections municipales qui ont eu lieu en tout début de pandémie et ont reconduit des membres de l'équipe sortante à laquelle se sont jointes des personnes désireuses de s'investir dans la vie de notre village. Au nom de la nouvelle équipe, merci à toutes celles et tous ceux qui nous font confiance dans nos actions de tous les jours au service de notre commune. Cette année 2020 a bien sûr été marquée par la Covid 19 avec toutes ses conséquences dramatiques que ce soit au niveau de la vie communale, de la vie économique mais aussi de la vie familiale et personnelle.
De plus, en 2020, trois personnes très impliquées au sein de notre village nous ont quittés :
Mauricette Gicquel, bibliothécaire pendant 24 ans.
Guy Laurence qui a été pendant près de trente ans président du comité d'organisation du semi-marathon de Saint-Witz, marié à Nicole, conseillère municipale et maire-adjoint pendant 12 ans.
Daniel Bourgain, conseiller municipal et maire-adjoint pendant 25 ans.
Au nom de la commune, merci pour toutes ces années passées au service de notre village et de tous ses habitants.

FINANCES – BUDGET :

Lors de sa séance du 5 mars 2020, le Conseil municipal a voté le budget primitif de la commune pour l'année 2020 et les taux d'imposition des 3 taxes (foncier bâti, foncier non bâti, cotisation foncière des entreprises) qui ont été maintenus à leurs niveaux de 2019 (voir tableaux en pages 3 et 5 de ce bulletin).
De la même manière la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC) a également décidé de ne pas augmenter ses taux d'imposition.
À noter que le taux de la taxe d'habitation a disparu, l'État ayant décidé de supprimer cette imposition et de compenser cette perte de recette communale par une dotation non indexée qui représentera à terme une diminution des ressources financières de la commune, comme cela s'est déjà produit avec la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) ou l'ancienne taxe professionnelle.

URBANISME :

Suite à l'approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) deux opérations pouvaient être engagées et être réalisées par le promoteur COGEDIM :
1/ Un programme de 25 maisons entre la rue du Prunelé et la rue des Vergers. Le dossier de demande de permis de construire est en fin d'instruction (plus d'informations page 13).
2/ Un programme de 10 maisons dans le triangle formé par la route de Mortefontaine et la rue de l'Orme Brûlé. Ce projet a été abandonné suite aux restrictions imposées par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Pour le projet de l'OPAC situé entre la rue de Paris (Ferme Raes), la rue Sainte-Geneviève et la ruelle Messire Jean l'Effrayé, l'appel d'offres relatif aux travaux est en cours pour la réalisation de cet ensemble qui comportera des surfaces commerciales, des logements en location et en accession à la propriété, des parkings souterrains et en surface, une maison d'assistantes maternelles (MAM). En fonction des délais de passation des marchés de travaux et des délais de construction, cet ensemble devrait être livré fin 2022, début 2023.
Concernant l'extension de 3 hectares de la zone d'activité actuelle, les acquisitions foncières sont en cours.

TRAVAUX :

Enfouissement des réseaux

L'ensemble des réseaux secs (électriques, télécoms, éclairage public) est maintenant enfoui (hors le hameau de Neufmoulin et 3 mâts d'éclairage entre la rue de l'Orme Brûlé et la route de Mortefontaine).
Nous avons commencé le remplacement des lampes sodium haute pression (couleur jaune) par des lampes LED et des mâts supports lorsque leur état le justifie. Ce changement permettra de diminuer de 50% les consommations électriques dès l'allumage de l'éclairage public avec également la possibilité de réduire le niveau d'éclairement en milieu de nuit.
La première phase de travaux est terminée rue de Paris, rue du Docteur Laporte, route de Mortefontaine, rue Georges Bouchard et Place de l'Eglise.
La deuxième phase qui concerne les lotissements des Hauts de Plailly, Hauts Champs et Beau Pré devrait être réalisée dans le courant du premier semestre.
Début septembre nous avons engagé la réalisation d'un bassin d'orage rue Verte à l'emplacement d'une ancienne mare qui avait été progressivement comblée par divers matériaux. Cet aménagement permettra la mise en place d'un nouveau réseau d'eaux pluviales reliant les fossés existants en bordure de la descente de Saint-Witz (RD126) et le nouveau bassin afin de diminuer en cas de fortes précipitations, la saturation des réseaux au centre du village ainsi que les ruissellements et les coulées de boues venant du bassin versant de la butte de Montmélian.

Ces travaux complètent les équipements existants : la Cavée du gué, la plaine inondable située entre la ruelle Châtelain et la rue Constant Hamet et le bassin d'orage implanté derrière l'allée des Pommiers.

L'année 2020 a aussi été consacrée à l'entretien et à la rénovation de notre patrimoine avec notamment le remplacement des toitures en chaume du pas de tir à l'arc, la mise en place d'un éclairage LED sur le terrain de boules, le remplacement des faux plafonds et la mise en place d'un éclairage par LED au complexe sportif et à la salle de la Libération, ainsi que la mise en place d'une télégestion de nos installations de chauffage au complexe sportif, au centre culturel La Grange et à l'école.
L'ensemble de ces travaux a pour but une diminution des factures d'électricité.
Enfin, concernant le pôle de santé, et suite à des échanges avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), nous avons décidé d'engager une étude complémentaire de faisabilité afin de vérifier que le programme que nous avions élaboré correspond bien aux besoins actuels et aux diverses contraintes réglementaires qui sont apparues depuis nos premières réflexions. Ce complément d'étude aura bien sûr pour conséquence un retard dans la réalisation des travaux et la mise en service de ce pôle de santé. En revanche, afin de libérer dès maintenant l'emplacement de cet aménagement rue Anatole Parent, nous avons anticipé le transfert dans l'enceinte des nouveaux ateliers communaux des 2 hangars constitués d'une charpente en chêne, ce qui permettra de regrouper et de mettre à l'abri divers matériels.

En ce début d'année 2021, je vous souhaite à toutes et à tous, en mon nom, celui des membres du Conseil municipal et de tout le personnel communal, une heureuse année 2021, qui, je l'espère, permettra de « revivre » normalement.

Michel Mangot

	Taux de Plailly		Taux moyen année 2020		Taux plafonds	Taux inter-communaux		Taux consolidés communaux et intercommunaux	
	2019	2020	Départemental	National	2020	2019	2020	2019	2020
Taxe d'habitation	14,49 %					4,70 %		19,19 %	
Taxe foncière bâti	10,86 %	10,86 %	27,26 %	21,59 %	68,15%	3,12 %	3,12 %	13,98 %	13,98 %
Taxe foncière non bâti	35,25 %	35,25 %	54,80 %	49,72 %	137,00 %	6,13 %	6,13 %	41,38 %	41,38 %
Cotisation foncière des entreprises	17,31 %	17,31 %	*	26,45%	52,90 %	4,98 %	4,98 %	22,29 %	22,29 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	0	0	*	*	*	0	0	0	0

* Données non disponibles

Conseil municipal du 21 janvier 2020

APPROBATION ET VOTRE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL – EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal adopte le compte de gestion du budget communal établi pour l'année 2019 par le Comptable du Trésor Public de Senlis :

Dépenses de Fonctionnement			
Prévisions :	3 255 182,40 €	Dépenses nettes :	2 182 509,37 €

Recettes de Fonctionnement			
Prévisions :	3 255 182,40 €	Recettes nettes :	2 799 481,77 €

Résultats de l'exercice en section de Fonctionnement (excédent) : 616 972,40 €

Dépenses d'Investissement			
Prévisions :	5 816 437,40 €	Dépenses nettes :	4 777 277,88 €

Recettes d'Investissement			
Prévisions :	5 816 437,40 €	Recettes nettes :	4 581 512,01 €

Résultats de l'exercice en section d'Investissement (déficit) : 195 765,87 €

Résultat de l'exercice : 421 206,53 € (excédent)

Résultat de clôture 2019	
Investissement (déficit) :	– 350 532,50 €
Fonctionnement (excédent) :	1 164 594,49 €
Résultat de clôture de l'exercice :	814 061,99 €

APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL – EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif de l'année 2019.

BUDGET COMMUNAL – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019

Le Conseil Municipal décide les affectations au budget communal 2020 de la manière suivante :

- Affecter la somme de 870 561,00 € au compte 1068 en section d'Investissement – Recettes
- Affecter la somme de 294 033,49 € au compte 002 en section de Fonctionnement – Recettes

OCTROI DE LA GARANTIE DES EMPRUNTS AUPRÈS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE – ANNÉE 2020

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, pendant l'année 2020, à signer le ou les engagements de Garantie pris par la commune de Plailly, dans les conditions définies ci-dessus, conformément aux modèles présentant l'ensemble des caractéristiques de la Garantie et figurant en annexe.

ACQUISITION PARTIELLE DE LA PARCELLE AC 7

Le Conseil Municipal approuve le projet d'acquisition d'environ 292 m² de la parcelle AC 7, et, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX) POUR LA CONSTRUCTION D'UN PÔLE SANTÉ

Le Conseil Municipal sollicite une aide financière dans le cadre de la DETR pour l'opération de construction du Pôle santé, rue Anatole Parent.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX) POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE SUR LA RD 922 – TOURNE À GAUCHE

Le Conseil Municipal sollicite une aide financière dans le cadre de la DETR pour la réalisation d'un « Tourne à gauche » au carrefour de la RD 922 et de la rue du Puits Josset.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX) POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE SUR LA RD 922 – CRÉATION D'UN GIRATOIRE

Le Conseil Municipal sollicite une aide financière dans le cadre de la DETR, pour la réalisation d'un giratoire sur la RD 922 devant la scierie.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX) POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ENTRE LA RD 126 ET LA RUE VERTE

Le Conseil Municipal sollicite une aide financière au titre de la DETR pour la réalisation des travaux de gestion des eaux pluviales entre la RD 126 et la rue Verte.

BILAN DES MARCHÉS PUBLICS PASSÉS EN 2019

Le Conseil adopte la publication annuelle les marchés publics conclus au cours de l'année 2019 par la commune comme suit :

Marchés de 90 000 € H.T. à 5 224 999,99 € H.T.

- Nettoyage des locaux communaux et vitrages :
  ECLANET 60128 PLAILLY
  - Prestations : 53 433,80 € H.T.
  - Variantes : 67 002,20 € H.T.
- Travaux d'aménagement divers – Programme 2019 :
  SA MEDINGER & FILS 60110 AMBLAINVILLE 205 992,80 € H.T.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES BASSINS DE LA THÈVE ET DE L'YSIEUX (SICTEUB)

Le Conseil Municipal adopte les modifications proposées des statuts du SICTEUB.

EVIA
Ingenierie V.R.D.
Maîtrise d'Œuvre Voiries Réseaux Divers
Rue du Moulin - CS 20602
80850 Berteaucourt les Dames
✆ : 03 22 52 79 49
@ : evia@evia.fr

Conseil municipal du 5 mars 2020

VOTE DES TAUX DES TAXES

Le Conseil Municipal adopte les taux tels que présentés ci-dessous pour l'année 2020 :

Évolution des taux des taxes de 2013 à 2020								
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taxe d'habitation	16.13 %	13.66 %	13.93 %	14.21 %	14.21 %	14.49 %	14.49 %	-
Taxe foncière bâti	12.09 %	10.24 %	10.44 %	10.65 %	10.65 %	10.86 %	10.86 %	10.86 %
Taxe foncière non bâti	39.23 %	33.22 %	33.88 %	34.56 %	34.56 %	35.25 %	35.25 %	35.25 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises	19.26 %	16.33 %	16.64 %	16.97 %	16.97 %	17.31 %	17.31 %	17.31 %

APPROBATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil Municipal adopte le budget de l'année 2020 comme exposé ci-dessous :

Section de Fonctionnement – Dépenses	
> Charges à caractère général :	966 917 €
> Charges de personnel :	1 049 600 €
> Atténuation de produits :	18 225 €
> Autres charges de gestion courante :	221 000 €
> Charges financières :	98 687 €
> Charges exceptionnelles :	2 250 €
> Dépenses imprévues :	40 000 €
> Virement à la section d'Investissement :	600 030 €
> Opération d'ordre de transfert entre sections :	48 288 €
> Total des dépenses de Fonctionnement :	**3 044 997 €**

Section de Fonctionnement – Recettes	
> Atténuation de charges :	30 000 €
> Produits de services :	129 070 €
> Impôts et taxes :	2 275 391 €
> Dotations et participations :	216 581 €
> Autres produits de gestion :	98 500 €
> Résultat reporté :	294 033 €
> Produits financiers :	1 422 €
> Total des recettes de Fonctionnement	**3 044 997 €**

Section d'Investissement – Dépenses	
> Opérations d'équipements :	746 717 €
> Emprunts et dettes :	469 364 €
> Dépenses imprévues :	40 000 €
> Solde d'exécution reporté :	350 533 €
> Restes à réaliser :	877 192 €
> Opérations patrimoniales :	50 000 €
> Total des dépenses d'Investissement :	**2 533 806 €**

Section d'Investissement – Recettes	
> Subventions d'investissement :	8 836 €
> Emprunts et dettes :	145 000 €
> Dotations – Fonds divers :	450 000 €
> Excédent de fonctionnement :	870 561 €
> Virement de la section de Fonctionnement :	600 030 €
> Restes à réaliser :	357 164 €
> Autres immobilisations financières :	3 927 €
> Opérations d'ordre entre sections :	48 288 €
> Opérations patrimoniales :	50 000 €
> Total des recettes d'Investissement :	**2 533 806 €**

AVENANT N°14 À LA CONVENTION D'EXPLOITATION DE LA LIGNE R2 PAR LA STÉ KEOLIS CIF

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°14 de la convention d'exploitation de la ligne R2 par la Société KEOLIS CIF, la participation de la commune pour la période d'août 2019 à août 2020 sera de 25 000 € H.T. soit 27 500 € T.T.C.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL DES HAUTS-DE-FRANCE POUR L'EXPLOITATION DE LA LIGNE R2 PAR LA STÉ KEOLIS CIF

Le Conseil Municipal sollicite auprès du Conseil Régional des Hauts-de-France une participation sous forme de subvention pour l'exploitation de la ligne R2 par la Sté KEOLIS-CIF pour la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2020.

PLAN DE FINANCEMENT SE60 (SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE) RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal accepte la proposition financière du SE60 afin de procéder aux travaux d'éclairage public en souterrain dans les rues de Paris, du Docteur Laporte, Georges Bouchard, Route de Mortefontaine et place de l'Eglise, et demande au SE60 de programmer et de réaliser ces travaux.

PLAN DE FINANCEMENT SE60 (SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE) RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE, CHEMIN DE BERTRANDFOSSE

Le Conseil Municipal accepte la proposition du SE60 de desserte en électricité du Chemin de Bertrandfosse en technique souterraine.

Le demandeur prendra à sa charge les sommes qui seront dues au SE60.

PLAN DE FINANCEMENT SE60 (SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE) RELATIF À L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE TÉLÉGESTION ÉNERGÉTIQUE

Le Conseil Municipal sollicite une aide financière auprès du SE60 pour la mise en place d'un système de télégestion énergétique pour les bâtiments de l'école, du complexe sportif et du centre culturel « La Grange ».

ACQUISITION DE LA PARCELLE AI 196P ET 197P

Le Conseil Municipal approuve le projet d'acquisition d'environ 2000 m² des parcelles AI 196p et 197p, sises rue Verte.

SERVITUDES DE PASSAGE SUR LES PARCELLES AI 113 ET E 27

Le Conseil Municipal décide d'instituer au profit de la commune de Plailly une servitude lui conférant le droit d'établir des canalisations souterraines d'eaux pluviales, sur les parcelles mentionnées ci-après :

- Parcelle cadastrée section E 27, d'une contenance de 44670 m² ; sise Pré DAUDAN
- Parcelle cadastrée section AI 113, d'une contenance de 3815 m², sise La rue de Paris,

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2ÈME CLASSE PERMANENT À TEMPS COMPLET

Le Conseil Municipal décide de créer à compter de ce jour, un poste d'Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème Classe permanent (catégorie C), de 35 heures hebdomadaires.

Conseil municipal du 13 mai 2020

RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE À DISTANCE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents en présentiel et en audioconférence de retenir l'audioconférence pour l'organisation de cette réunion.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE POUR LES ÉTUDES DE CIRCULATION ET D'AMÉNAGEMENT SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES TRAVERSANT LE VILLAGE

Le Conseil Municipal accepte la mise en œuvre des études de circulation et d'aménagement sur les routes départementales traversant le village.

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE À SOLLICITER UNE AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE POUR CETTE OPÉRATION.

Convention entre la Région Hauts-de-France et la commune de Plailly en vue d'attribution d'aides directes aux commerçants concernés par la fermeture de leur établissement

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la région Hauts-de-France ainsi que les actes à intervenir en vue d'attribution d'aides directes aux commerçants concernés par la fermeture de leur établissement.

SOUTIEN AUPRÈS DES COMMERÇANTS CONCERNÉS PAR LA FERMETURE DE LEUR ÉTABLISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve la mise en place d'un soutien auprès des commerçants de la commune concernés par la fermeture de leur établissement, par l'acquisition de bon d'achat.

Conseil municipal du 26 mai 2020

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel MANGOT, Maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer :

MM Michel MANGOT, Sophie LOURME, Jean-Pierre LEMAISTRE, Sandrine de BUSSY, Alain SABATIER, Géraldine BYCZINSKI, Sébastien ADER, Séverine CHABOT, François MONNEINS, Nathalie GRELLIER, Jean-Marc SEGOT, Monique CORNIC, Mathieu MAUVERNAY, Aline DUMUR, Jean-Paul GAY, Stéphanie POLY, Bernard CARTIAUX, Sylvie VEZIER, Jean GREGEOIS, dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Monsieur Jean GREGEOIS, doyen d'âge parmi les Conseillers Municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Maire.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Madame Aline DUMUR. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du Maire : M. Michel MANGOT s'est porté seul candidat.

Premier tour de scrutin.

Le Président, après avoir donné lecture des articles L2122-7, L2122-8 et L2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions prévues par l'article L2122-7 du ce code.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : **19**	Bulletins blancs ou nuls : **0**
Suffrages exprimés : **19**	Majorité absolue : **10**

A obtenu : M. Michel MANGOT : **19** voix

M. Michel MANGOT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire, et a été installé.

M. Michel MANGOT a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINT

Le conseil municipal décide la création de 5 (cinq) postes d'adjoints au maire.

ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur le Maire précise que l'élection des adjoints au Maire, dans les communes de plus de 1000 habitants s'effectue dorénavant au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité pour ces listes. En revanche, cette obligation n'est pas une obligation de stricte alternance. « Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus » (art. L2122-7-2 du CGCT). Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est présenté une liste unique (liste 1) ainsi représentée :

- Monsieur Jean-Pierre LEMAISTRE
- Madame Sophie LOURME
- Monsieur Alain SABATIER
- Madame Sandrine de BUSSY
- Monsieur Sébastien ADER

Il est procédé au déroulement du vote, après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins :	**19**
Bulletins blancs ou nuls :	**0**
Suffrages exprimés :	**19**
Majorité absolue :	**10**

A obtenu :
Liste 1 : **19** (dix-neuf) voix

La liste 1 ayant obtenue la majorité absolue, est proclamée et immédiatement installée et pris rang dans l'ordre suivant :

- 1er Adjoint : Jean-Pierre LEMAISTRE
- 2ème Adjoint : Sophie LOURME
- 3ème Adjoint : Alain SABATIER
- 4ème Adjoint : Sandrine de BUSSY
- 5ème Adjoint : Sébastien ADER

DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal accepte les propositions énoncées par Monsieur le Maire.

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL PAR MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le maire donne lecture de la Charte de l'élu local dont une copie a été remise à chaque conseiller municipal. Le Conseil municipal prend acte de la charte de l'élu local et dit que lecture a été faite de celle-ci

Conseil municipal du 16 juin 2020

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal adopte le règlement intérieur.

INDEMNITÉS DE FONCTIONS DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'Adjoints, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux.

INDEMNITÉS DE FONCTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal dit que cette délibération ne sera applicable que sous réserve d'une modification de la loi du 29 décembre 2019 qui définirait pour les communes de moins de 100 000 habitants une enveloppe budgétaire d'indemnisation des conseillers municipaux différente de celle attribuée aux Maire et Adjoints.

ELECTION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Membres élus : Sophie LOURME, Stéphanie POLY, Nathalie GRELLIER, Monique CORNIC, Bernard CARTIAUX

Membres extérieurs : Jeanine BOHLER, Françoise GREGEOIS, Jean-Claude PORIGNON, Charles PONCHELET, Michel HAGARD

ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission d'Appel d'Offres

Membres titulaires : Sandrine de BUSSY, Monique CORNIC, Jean-Marc SEGOT
Membres suppléants : Aline DUMUR, Jean-Pierre LEMAISTRE, Sébastien ADER

Affaires scolaires & Périscolaire, Jeunesse & Petite enfance

Vice-présidente : Sophie LOURME
Membres : Sandrine de BUSSY, Géraldine BYCZINSKI, Séverine CHABOT, Nathalie GRELLIER, Sébastien ADER.

Transport & Sécurité

Vice-président : Alain SABATIER
Membres : Sylvie VEZIER, Jean-Paul GAY, François MONNEINS, Jean GREGEOIS
Invités extérieurs : Jean-Marie BARBOSA, Michel HAGARD

Cadre de vie, Environnement & Patrimoine

Vice-président : Alain SABATIER
Membres : Sophie LOURME, Géraldine BYCZINSKI, Séverine CHABOT, Aline DUMUR, Nathalie GRELLIER, Mathieu MAUVERNAY, Jean-Paul GAY
Invités extérieurs : Evelyne PAULANDRÉ, Fabrice CHARROY

Urbanisme, Travaux & Projets

Vice-présidente : Sandrine de BUSSY
Membres : Séverine CHABOT, Aline DUMUR, Sébastien ADER, Mathieu MAUVERNAY, François MONNEINS, Jean-Marc SEGOT
Invité extérieur : Frédéric DUBOSC

Finances

Vice-Président : Jean-Pierre LEMAISTRE
Membres : Sophie LOURME, Bernard CARTIAUX, François MONNEINS, Jean-Marc SEGOT
Invité extérieur : Aurélie MARECHAL

Communication & Administration numérique

Vice-président : Sébastien ADER
Membres : Géraldine BYCZINSKI, Stéphanie POLY, Jean-Pierre LEMAISTRE, Mathieu MAUVERNAY, Jean GREGEOIS

Vie associative & Partenariat

Vice-présidente : Sophie LOURME
Membres : Sandrine de BUSSY, Nathalie GRELLIER, Bernard CARTIAUX

Commission Communale des Impôts Directs – C.C.I.D. (Ont été retenu)

Membres titulaires : Sophie LOURME, Sandrine de BUSSY, Sylvie VEZIER, Jean-Jacques RAES, Charles PONCHELET, Claude PLE
Membres suppléants : Séverine CHABOT, Sandrine HLADKY, Jean GREGEOIS, Jackie MELAN, Alain CHOPIN, Alain LEBRUN

ELECTION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS SIÉGEANT AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Syndicat Intercommunal de l'Oise des Classes d'Environnement (SMIOCE)

Titulaires : Sophie LOURME, Alain SABATIER
Suppléant : Sandrine de BUSSY, Sébastien ADER

Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées dans le Bassin de la Thève et de l'Ysieux (SICTEUB)

Délégués titulaires : Sophie LOURME, François MONNEINS
Délégués suppléants : Jean-Paul GAY, Jean-Marc SEGOT

Syndicat Intercommunal des Champs Captants d'Asnières sur Oise (SIECCAO)

Délégués titulaires : Alain SABATIER, Jean-Paul GAY
Délégués suppléants : Sandrine de BUSSY, François MONNEINS

Syndicat Intercommunal à Vocations multiples (SIVOM) de Plailly/ Mortefontaine

Vice-Président : Michel MANGOT
Délégués titulaires : Séverine CHABOT, Jean GREGEOIS
Délégués suppléants : Jean-Marc SEGOT, Jean-Paul GAY

Syndicat Intercommunal et Interdépartemental d'Aménagement et d'Entretien de la Thève, de la Vieille Thève et de la nouvelle Thève, du Rû Saint Martin et de ses affluents (SITRARIVE)

Délégués titulaires : Sandrine de BUSSY, François MONNEINS
Délégués suppléants : Jean-Paul GAY, Sébastien ADER

Syndicat Intercommunal pour l'étude, la réalisation d'un parc de stationnement à la gare de Survilliers-Fosses (PIR)

Délégués titulaires : Géraldine BYCZINSKI, Séverine CHABOT

Parc Naturel Régional Oise- Pays de France (PNR)

Délégué titulaire : Jean-Paul GAY
Délégué suppléant : Mathieu MAUVERNAY

Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60)

Délégué titulaire : Alain SABATIER

Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités de l'Oise (ADICO)

Délégué titulaire : Jean-Pierre LEMAISTRE
Délégué suppléant : Bernard CARTIAUX

Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO)

Délégué titulaire : Alain SABATIER

Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD)
Délégué titulaire : Jean-Pierre LEMAISTRE
Délégué suppléant : Sébastien ADER

Etablissement Public Foncier Local des Territoires Oise & Aisne (EPFLO)
Délégué titulaire : Sandrine de BUSSY
Délégué suppléant : Alain SABATIER

Comité National d'Action Sociale (CNAS)
Représentant élu : Alain SABATIER
Référent du personnel : Aurélie MARECHAL

Correspondant Défense
Sandrine de BUSSY

AVIS SUR LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE SAINT-WITZ
Le Conseil Municipal donne un avis positif sur l'ensemble du projet de révision du PLU de la commune de Saint-Witz.

APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE
Le Conseil Municipal approuve la modification n°1 du PLU de la commune de Plailly portant sur :

➤ Point n°1 : L'ouverture à l'urbanisation de deux zones 2AUb (transformation en zone 1AUb)

➤ Point n°2 : La rédaction d'un règlement pour la zone 1AUb

➤ Point n°3 : L'ajustement des règles de constructibilité pour la zone Ub pour permettre l'implantation d'équipements publics ou d'intérêt général

➤ Point n°4 : L'ajustement de l'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) de la zone de développement route de Mortefontaine

➤ Point n°5 : L'ajustement de l'OAP de la zone de développement Clos de Boran

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

ATTRIBUTION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE AUX AGENTS AYANT ÉTÉ SOUMIS À DES SUJÉTIONS EXCEPTIONNELLES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19
Le Conseil Municipal décide d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EXPLOITATION DES CHAMPS CAPTANTS D'ASNIÈRES SUR OISE (SIECCAO)
Le Conseil Municipal donne un avis positif sur l'ensemble du projet de modification des statuts du SIECCAO.

REMISE GRACIEUSE DES LOYERS DURANT LA CRISE SANITAIRE
Le Conseil Municipal décide de ne pas procéder au recouvrement des sommes dues sur la période des mois de mars à mai 2020, pour les locaux commerciaux appartenant à la commune.

TRANSFERT DANS LE DOMAINE COMMUNAL DE PARCELLES APPARTENANT À L'OPAC DE L'OISE, RUE DU PUITS AU LOUP
Le Conseil Municipal autorise Monsieur le maire à signer tout document relatif à ce transfert, concernant la voirie sous le porche et deux parcelles en façade, rue du Puits au Loup.

Conseil municipal du 15 juillet 2020

AVIS SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU SITRARIVE (SYNDICAT INTERCOMMUNAL ET INTERDÉPARTEMENTAL D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA THÈVE, DE LA VIEILLE THÈVE ET DE LA NOUVELLE THÈVE, DU RÛ SAINT MARTIN ET DE SES AFFLUENTS) RELATIF AU PROGRAMME PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DE LA THÈVE ET DE SES AFFLUENTS
Le conseil municipal émet un avis favorable.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES
Le conseil municipal propose en qualité de délégué de l'administration :
- M. Philippe CORNIC
- M. Jacky MELAN
- M. Claude PLE

Propose en qualité de délégué près du tribunal de grande instance de Senlis :
- M. Michel HAGARD
- Mme Danièle LE MANER
- M. Charles PONCHELET

Nomme en qualité de conseiller municipal siégeant à la commission de contrôle des listes électorales Mme Aline DUMUR.

ACHAT GROUPÉ DE MASQUES CHIRURGICAUX – CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE (CCAC) ET LA COMMUNE
Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Conseil municipal du 7 octobre 2020

AVENANT N°15 À LA CONVENTION D'EXPLOITATION DE LA LIGNE R2 PAR LA STÉ KEOLIS CIF
Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°15 de la convention d'exploitation de la ligne R2 par la Ste KEOLIS CIF, pour la période du 1er septembre 2020 au 31 août 2021.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL DES HAUTS-DE-FRANCE POUR L'EXPLOITATION DE LA LIGNE R2 PAR LA STE KEOLIS CIF
Le Conseil Municipal sollicite auprès du Conseil Régional des Hauts-de-France une participation sous forme de subvention pour l'exploitation de la ligne R2 par la Sté KEOLIS CIF pour la période du 1er septembre 2020 au 31 août 2021.

AVIS SUR LE TAUX DE PROGRESSION DE L'INDEMNITÉ REPRÉSENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS DE L'EXERCICE 2020
Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le taux de progression (0.9%) à retenir pour 2020 de ladite indemnité.

DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET 2020
Le Conseil Municipal approuve la décision modificative telle que mentionnée ci-dessous :

Décision modificative n°01/202

Section de Fonctionnement - Dépenses/Recettes		
Chapitre	**Article**	+/-
022	D – Dépenses imprévues	– 6 000 €
067	R - 678 – Charges exceptionnelles	+ 6 000 €

DÉPENSES À IMPUTER AU COMPTE 6232 « FÊTES ET CÉRÉMONIES » - DÉLIBÉRATION DE PRINCIPE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'imputation au compte 6232 « Fêtes et cérémonies » des dépenses concernées.

ADHÉSION DES EPCI (ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE) AU SE60 (SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE)

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise, de la Communauté de Communes du Pays de Bray et de la Communauté de Communes de la Picardie Verte au SE60.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 DU SE60 (SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activités 2019 du SE60.

RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2019 DE LA CCAC (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les rapports d'activités 2019 de la CCAC.

Conseil municipal du 12 novembre 2020

CONVENTION DE SURVEILLANCE ET D'INTERVENTION FONCIÈRE ENTRE LA SAFER (SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL « HAUTS DE FRANCE) ET LA COMMUNE DE PLAILLY

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec la SAFER tous les documents afférents à cette convention.

FUSION DE L'ADTO (ASSISTANCE DÉPARTEMENTALE POUR LES TERRITOIRES DE L'OISE)ET DE LA SAO (SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OISE) ET NOMINATION D'UNE DÉLÉGUÉ TITULAIRE ET D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT

Le Conseil Municipal approuve la fusion consistant dans l'absorption de ADTO par SAO, selon les termes du traité de fusion.

Les représentants de la commune seront Monsieur Alain SABATIER ayant pour suppléante Madame Sandrine de BUSSY.

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUPRÈS DU P.N.R. (PARC NATUREL RÉGIONAL OISE PAYS DE FRANCE) POUR L'INSTALLATION D'UN ECURODUC SUR LA RD 922

Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette convention d'installation par l'Association SOS Ecureuil Roux & Espèces Sauvages.

Sollicite une aide financière auprès du P.N.R. pour l'installation de l'Ecuroduc sur la RD 922, incluant les options, dont le montant total de la dépense s'élève à 2 048 € H.T.

CONVENTION DE MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNE DE PLAILLY ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATIONS MULTIPLES (SIVOM) DE PLAILLY/MORTEFONTAINE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage et tous documents afférents à cette convention.

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives telles que mentionnées ci-dessous.

Section d'Investissement Dépenses/Recettes		
Chapitre	**Article**	+/-
21	D - 2152 - Opération 2010 Voirie	- 130 000 €
45	D - 4581 - Opérations sous mandat	+ 130 000 €
45	R - 4582- Opérations sous mandat	+ 130 000 €
20	D – 2041582 - Nouvelle Opération 2031 « Subvention d'équipement versée SIVOM Plailly/Mortefontaine/Voirie	+ 130 000 €

Section d'Investissement Dépenses/Recettes		
Chapitre	**Article**	+/-
23	D - 2313 - Opération 2028 - Pôle santé	- 200 000 €
21	D - 2152 - Opération 2010 - Voirie	+ 150 000 €
21	D – 2135 - Opération 2009 - Bâtiments	+ 50 000 €

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PERMANENT À TEMPS NON COMPLET

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'adjoint technique permanent à temps non complet.

INDEMNISATION DES JOURS INSCRITS AU COMPTE EPARGNE TEMPS

Le Conseil Municipal décide de préciser les modalités d'application du Compte Epargne Temps, selon la règlementation en vigueur.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 DU SIECCAO (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EXPLOITATION DES CHAMPS CAPTANTS D'ASNIÈRES SUR OISE)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activité 2019 du SIECCAO.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 DU SICTEUB (SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES BASSINS DE LA THÈVE ET DE L'YSIEUX)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activité 2019 du SICTEUB.

ECLANET
NETTOYAGE DE TOUS LOCAUX
VITRERIE - ESPACES VERTS
38 Rue de Paris - 60128 Plailly
03 44 54 81 08
Eclanet1@orange.fr

— COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET COMMUNAL (M14) —

Résultat de la section de fonctionnement année 2019	
Dépenses année 2019	2 182 509 €
Recettes année 2019	2 799 481 €
Résultat au 31/12/2018	737 148 €
Part affectée à l'investissement en 2019	189 526 €
Résultats de clôture de l'exercice 2019	616 972 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019	**1 164 594 €**

Résultat de la section d'investissement année 2019	
Dépenses année 2019	4 777 277 €
Recettes année 2019	4 581 512 €
Résultats au 31/12/2018	– 154 766 €
Résultat de l'exercice 2019	– 195 765 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019	**– 350 532 €**

> Solde des 2 sections au 31/12/2019 : 814 061 €

— BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET COMMUNAL (M14) —

Section de fonctionnement – Dépenses	
Charges à caractère général	966 917 €
Charges de personnel	1 049 600 €
Atténuation de produits	18 225 €
Autres charges de gestion courante	221 000 €
Charges financières	98 687 €
Charges exceptionnelles	2 250 €
Dépenses imprévues	40 000 €
Virement section d'Investissement	600 030 €
Opération d'ordre	48 288 €
TOTAL dépenses	**3 044 997 €**

Section d'investissement - Dépenses	
Opérations d'équipements	746 717 €
Emprunts et dettes	469 364 €
Dépenses imprévues	40 000 €
Solde d'exécution reporté	350 533 €
Restes à réaliser	877 192 €
Opérations patrimoniales	50 000 €
Total dépenses	**2 533 806 €**

Section de fonctionnement – Recettes	
Atténuation de charges	30 000 €
Produits de services	129 070 €
Impôts et taxes	2 275 391 €
Dotations et participations	216 581 €
Autres produits de gestion	98 500 €
Résultat reporté	294 033 €
Produits financiers	1 422 €
Total recettes	**3 044 997 €**

Section d'investissement - Recettes	
Subventions d'investissement	8 836 €
Emprunts et dettes	145 000 €
Dotations – Fonds divers	450 000 €
Excédent de fonctionnement	870 561 €
Virement de la section de fonctionnement	600 030 €
Restes à réaliser	357 164 €
Autres immobilisations financières	3 927 €
Opérations d'ordre entre sections	48 288 €
Opérations patrimoniales	50 000 €
Total recettes	**2 533 806 €**

Nota : *sur les tableaux ci-dessus les valeurs indiquées dans les sections de fonctionnement (dépenses et recettes) sont celles prévues durant l'année 2020. En revanche, en section d'investissement, la réalisation des opérations est prévue sur plusieurs années (3 à 4 ans) voire davantage, ceci expliquant un montant du budget d'investissement élevé.*

Bibliothèque

LA 12ÈME ÉDITION DES « MOTS EN L'AIRE », ORGANISÉE PAR L'AIRE CANTILIENNE, S'EST DÉROULÉE DU 26 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE 2020, MÊME SI LES CONDITIONS SANITAIRES ONT QUELQUE PEU MODIFIÉ SON DÉROULEMENT.

Le thème de cette année *« Rencontre »* permettait un large éventail d'activités (spectacles, animations, contes et conférences) qui ont pu être proposées par les bibliothèques aux administrés de nos onze communes partenaires. À Plailly, nous avons eu la joie d'accueillir des intervenants passionnés et passionnants.

Le samedi 26 septembre, nous avons pu rencontrer **Pierre Huvet**, jeune chapelier autodidacte qui nous a ouvert les portes de son atelier pour nous faire découvrir sa passion et nous expliciter toutes les étapes de la fabrication de ses chapeaux. Chaque modèle est réalisé sur mesure et fabriqué à la main avec d'anciens outils qui ont demandé à notre chapelier de nombreuses recherches en chinant notamment sur les brocantes. Il s'agit ici d'un savoir-faire unique et authentique pour un résultat qui saura mettre en valeur toutes les têtes et tous les styles. Chapeau l'Artiste'san !

Le samedi 3 octobre, nous avons découvert le métier de scénariste de Bandes dessinées avec **Grégory Tessier** Auteur de *Mistinguette* qui remporte un grand succès auprès des adolescentes. Les enfants « filles et garçons » inscrits à l'atelier étaient ravis de pouvoir lui poser des questions sur son métier et de se lancer dans la réalisation d'une planche de BD, chacun a pu laisser son imagination s'exprimer sous le regard bienveillant et motivant de l'auteur mais aussi avec l'aide de Catherine Szpira, présidente de l'association *Ateliers Artistiques de Plailly,* venue en « voisine » à cet atelier.

Après ce moment d'échanges et de créativités Grégory Tessier a clôturé cette après-midi par une séance de dédicaces agréable, ludique et bon-enfant. Chacun a pu repartir le sourire aux lèvres avec une BD et des rêves plein la tête.

Le samedi 17 octobre, sous un ciel voilé, notre collègue **Fabrice Charroy**, responsable des espaces verts, nous a conviés dans le parc de la Cavée du Gué pour une rencontre instructive et ludique avec un insecte pollinisateur et indispensable à la vie « l'Abeille ». Fabrice gère un rucher situé dans la Cavée du Gué de Plailly, suffisamment éloigné des promeneurs pour répondre aux obligations en termes de sécurité. Fabrice Charroy a pu faire découvrir, aux adultes comme aux enfants, le fonctionnement d'une ruche grâce à une ruche pédagogique et donner de nombreuses explications sur la fabrication du miel et toute l'importance de la préservation de la nature pour le bon fonctionnement de notre éco-système où l'abeille tient une place majeure. D'ailleurs, le moment fut si agréable et instructif que le soleil se mit à briller de nouveau. Certainement une réponse de la nature à la bienveillance des hommes qui la protègent.

À très vite pour de nouvelles aventures des « Mots en l'Aire 2021 » avec un thème tout aussi enthousiasmant.

Sophie et Michaël,
vos bibliothécaires

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE A ÉTÉ RÉCEMMENT INSTALLÉE POUR MIEUX SE REPÉRER DANS LES ALLÉES DE LA BIBLIOTHÈQUE.

HORAIRES :
> Lundi à vendredi : 14h à 18h
> Samedi : 10h à 12h

03 44 54 28 48
bibliotheque@plailly.fr

Ecuroduc

L'ASSOCIATION SOS ÉCUREUIL ROUX & ESPÈCES SAUVAGES, PAR LE BIAIS DE MONSIEUR JEAN-PAUL GAY, PROPOSE L'INSTALLATION D'UN ECURODUC AU-DESSUS DE LA ROUTE DÉPARTEMENTAL D 922, RUE DU DOCTEUR LAPORTE.

Il doit permettre aux écureuils de franchir cette route départementale. Trop souvent, ces derniers sont retrouvés écrasés sur la route à cet endroit.

L'Ecuroduc sera constitué d'une corde principale, de type amarre de bateau réformée, de longueur 30 mètres et ajustée en fonction de la distance réelle entre un tilleul, situé dans le parc arboré de la première propriété de l'autre sur un érable situé en façade. Les arbres sont gracieusement mis à disposition par les deux propriétaires, afin d'installer l'Ecuroduc.

Exemple d'Ecuroduc.

Étude sur le passage des camions dans notre village

NOUS AVONS DEMANDÉ AU PRÉFET DE L'OISE, EN JUIN 2018, D'INTERDIRE LES CAMIONS DE PLUS DE 3,5 TONNES DANS LE VILLAGE - SAUF DESSERTE LOCALE - EN CONCERTATION AVEC LES VILLAGES CONCERNÉS, ERMENONVILLE, VER SUR LAUNETTE, MORTEFONTAINE ET SAINT WITZ.

Depuis, il nous a été demandé de produire une étude :

> Permettant d'identifier les origines-destination des camions.
> Mesurant le nombre de véhicules-jour.
> Mesurant les effets du passage de camions sur la pollution, les vibrations et le bruit.
> Proposant un ou des itinéraires de contournement avec impact sur les temps de parcours.

En lien avec les services du Département de l'Oise, nous avons confié, après appel d'offres, cette étude à la société ISR.

Les premières conclusions de l'étude :

> 155 camions ont pu être contrôlés sur une journée dont 88 % pourraient utiliser un itinéraire ne passant pas par les 5 villages concernés.
> Les mesures de pollution, vibration et bruits même si elles restent dans des limites légales démontrent que les pics constatés sont bien liés au passage des camions.

Cela conforte le dossier qu'avait établi l'association APEPP (Association pour la Préservation de l'Environnement et du Patrimoine de Plailly) présenté au sous-Préfet et aux parlementaires lors de la réunion de juin 2018.

Nous allons maintenant réaliser une synthèse de cette étude et demander à nouveau à la Préfète de l'Oise de prendre un arrêté d'interdiction des véhicules de plus de 3,5 tonnes dans le village. La procédure va être longue mais nous n'abandonnerons pas !

Pour la commission Circulation-Transport,
Alain Sabatier

Décorations de Noël

Le Comité des fêtes, aidé des équipes communales et des élus ont pu apporter quelques jolis moments de bonheur avec la magie de noël en installant les décorations de Noël dans le parc de la Mairie.

Cette année, de la musique de Noël a également été diffusée au niveau de la rue commerçante, du parc de la mairie, et de la place de l'église.

En raison de leur charpente en chêne en très bon état, nous avons souhaité conserver deux hangars de l'ancien atelier, juste en face des nouveaux ateliers.

Nous avons créé un bassin de rétention d'eau au niveau de la rue verte.

Cela permettra de mieux réguler les eaux pluviales entre la RD 126 (le haut de la rue de Paris) et la rue Verte.

Nous avons végétalisé ses abords. Il sera également possible de se promener à proximité.

Pendant la période de fermeture du complexe sportif, nous en avons profité pour repeindre la grande salle, entretenir les bancs et repeindre la face arrière des tribunes de foot (côté accès vestiaire).

Nouveau programme de logements

Nous avons le projet d'un programme de 25 maisons entre la rue du Prunelé et la rue des Vergers. Le dossier de demande de permis de construire est en fin d'instruction.

Nous avons remplacé des *lampes sodium haute pression* (jaune) de l'éclairage public par un système à LED (blanc) de la phase 1 est achevé.

- Rue du Docteur Laporte
- Route de Mortefontaine
- Rue de Paris,
- Place de l'église
- Rue Georges Bouchard

Cela permet un meilleur éclairage, de donner la possibilité de baisser l'intensité lumineuse la nuit et d'effectuer des économies avec cet éclairage moins énergivore que les précédentes lampes.

WWW.CCAC.FR :
AU 1ER OCTOBRE, UN NOUVEAU DESIGN ET DES DÉMARCHES EN LIGNE SIMPLIFIÉES

La Communauté de Communes fait évoluer ses outils de communication digitale et met en ligne un nouveau site internet.

Le nouveau site internet de l'Aire Cantilienne est entièrement tourné vers ses utilisateurs.

Ainsi, dès la 1ère page, l'internaute est très rapidement orienté en fonction de son profil, en choisissant parmi un menu déroulant **« je suis…»** ou **« je cherche… »**.

Il peut également effectuer facilement une recherche **grâce à un moteur de recherche.**

Le site propose des informations tels que :

- Les services et compétences de la collectivité,
- les instances et les décisions prises par les élus communautaires,
- les publications éditées par l'Aire Cantilienne (Aire Cantilienne INFO, Guides, Rapport d'activités…),
- l'actualité de la collectivité et du territoire,
- Les formulaires permettant de privilégier les démarches en ligne.

Modernisé, il offre aux internautes une meilleure lisibilité des contenus, tant par le graphisme épuré et moderne que par la technologie «responsive design». Cela permet au site d'être utilisable sur tous supports (smartphones, tablettes…), son interface s'adapte automatiquement à la taille et la résolution de l'écran utilisé.

Il respecte :

- les règles pour l'accessibilité : Référentiel Général pour l'Accessibilité des Administrations (RGAA3)
- le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)

Ce nouveau site s'inscrit dans une refonte globale de l'identité et des outils de communication de la Communauté de Communes.

Pour la conception et réalisation de ce site, l'Aire Cantilienne s'est appuyée sur les services d'INOVAGORA, société spécialisée, entre autres, dans le développement de site web pour les collectivités (plus de 650 sites réalisés depuis la création de l'agence) et également au service des collectivités dans l'accompagnement et le développement d'outils pour la relation avec le citoyen.

Communauté de Communes Aire Cantilienne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

73 rue du Connétable - 60500 CHANTILLY

Tél : 03 44 62 46 60

Contact presse :

Nathanaël ROSENFELD, *communication@ccac.fr*

Vice-président en charge de la communication et de l'administration numérique

Apremont | Avilly-Saint-Léonard | Chantilly | Coye-La-Forêt | Gouvieux
La Chapelle-en-Serval | Lamorlaye | Mortefontaine
Orry-La-Ville | Plailly | Vineuil-Saint-Firmin

À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE :

Créée en 1994, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne est un Établissement Public de Coopération Intercommunal.
Il compte 46 246 habitants répartis sur 11 communes dans le sud de l'Oise.
Avec un développement de ses compétences et services à la population, la collecte et le traitement des déchets, le développement durable, le développement économique, la gestion de structure d'accueil « petite enfance », la Communauté de Communes souhaite se rapprocher des usagers et des habitants de l'Aire Cantilienne grâce à la modernisation de ses outils de communication numérique.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

MAIRIE
PLAILLY

Le Conseil municipal

Michel Mangot
Monsieur le Maire

Jean-Pierre Lemaistre
Premier Adjoint

Sophie Lourme
Deuxième Adjointe

Alain Sabatier
Troisième Adjoint

Sandrine de Bussy
Quatrième Adjointe

Sébastien Ader
Cinquième Adjoint

Géraldine Byczinski

François Monneins

Séverine Chabot

Jean-Marc Segot

Nathalie Grellier

Mathieu Mauvernay

Monique Cornic

Jean-Paul Gay

Aline Dumur

Bernard Cartiaux

Stéphanie Poly

Jean Grégeois

Sylvie Vezier

COMMISSIONS 2020 - 2026

APPELS D'OFFRES

Président :
Michel Mangot

Titulaires :
Sandrine de Bussy
Monique Cornic
Jean-Marc Segot

Suppléants :
Aline Dumur
Jean-Pierre Lemaistre
Sébastien Ader

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE

Vice-Président :
Alain Sabatier

Membres :
Sophie Lourme
Geraldine Byczinski
Séverine Chabot
Aline Dumur
Nathalie Grellier
Mathieu Mauvernay
Jean-Paul Gay

Invités extérieurs :
Fabrice Charroy
Evelyne Paulandré

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Délégué nommé par la Préfecture de l'Oise :
En attente

Déléguée nommé par le TGI :
Danièle Le Maner

Déléguée communal :
Aline Dumur

AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES, JEUNESSE ET PETITE ENFANCE

Vice-Présidente :
Sophie Lourme

Membres :
Sandrine de Bussy
Géraldine Byczinski
Séverine Chabot
Nathalie Grellier
Sébastien Ader

FINANCES

Vice-Président :
Jean-Pierre Lemaistre

Membres :
Sophie Lourme
Bernard Cartiaux
François Monneins
Jean-Marc Segot

TRANSPORT ET SÉCURITÉ

Vice-Président :
Alain Sabatier

Membres :
Sylvie Vezier
Jean-Paul Gay
François Monneins
Jean Grégeois

Invités extérieurs :
Jean-Marie Barbosa
Michel Hagard

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS

Président :
Michel Mangot

Conseillers municipaux :
Sophie Lourme
Stéphanie Poly
Nathalie Grellier
Monique Cornic
Bernard Cartiaux

Invités extérieurs :
Jeanine Bohler
Françoise Grégeois
Jean-Claude Porignon
Charles Ponchelet
Michel Hagard

COMMUNICATION ET ADMINISTRATION NUMÉRIQUE

Vice-Président :
Sébastien Ader

Membres :
Géraldine Byczinski
Stéphanie Poly
Jean-Pierre Lemaistre
Mathieu Mauvernay
Jean Grégeois

VIE ASSOCIATIVE ET PARTENARIAT

Vice-Présidente :
Sophie Lourme

Membres :
Sandrine de Bussy
Nathalie Grellier
Bernard Cartiaux

IMPÔTS DIRECTS CCID

Titulaires :
Sophie Lourme
Sandrine de Bussy
Sylvie Vezier
Jean-Jacques Raes
Charles Ponchelet
Claude Plé

Suppléants :
Séverine Chabot
Sandrine Hladky
Jean Grégeois
Jackie Melan
Alain Chopin
Alain Lebrun

URBANISME ET TRAVAUX ET PROJET

Vice-Présidente :
Sandrine de Bussy

Membres :
Séverine Chabot
Aline Dumur
Sébastien Ader
Mathieu Mauvernay
François Monneins
Jean-Marc Segot

Invité extérieur :
Frédéric Dubosc

RÉSULTATS DU 1ER TOUR

	NOMBRE	% INSCRITS	% VOTANTS
Inscrits	1 288		
Abstentions	884	68,63	
Votants	404	31,37	
Blancs	13	1,01	3,22
Nuls	21	1,63	5,20
Exprimés	370	28,73	91,58

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100%.

Conseillers communautaires de Plailly (auprès de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne) :
Michel MANGOT, Maire
Sophie LOURME, Adjointe au maire

ORGANISMES EXTÉRIEURS 2020 - 2026

ORGANISMES EXTÉRIEURS	ELU(E)S TITULAIRES	ELU(E)S SUPPLÉANTS
SMIOCE : *Syndicat Mixte Intercommunal de l'Oise des Classes de Découverte*	Sophie Lourme Alain Sabatier	Sandrine de Bussy Sébastien Ader
SICTEUB : *Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des eaux usées dans le bassin de la Thève et de l'Ysieux*	Sophie Lourme François Monneins	Jean-Paul Gay Jean-Marc Segot
SIECCAO : *Syndicat intercommunal des champs captant d'Asnières sur Oise*	Alain Sabatier Jean-Paul Gay	Sandrine de Bussy François Monneins
SIVOM Plailly/Mortefontaine : *Syndicat intercommunal à vocation multiple* Vice-Président : Michel Mangot	Séverine Chabot Jean Grégeois	Jean-Marc Segot Jean-Paul Gay
SITRARIVE : *Syndicat des travaux de la vieille Théve, de la nouvelle Théve et du ru saint martin et de leurs affluents*	Sandrine de Bussy François Monneins	Jean-Paul Gay Sébastien Ader
PIR : *Syndicat intercommunal pour l'étude, la réalisation et la gestion d'un parc de stationnement à la gare de Survilliers-Fosses*	Geraldine Byczinski Séverine Chabot	
PNR : *Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel régional Oise-Pays de France*	Jean-Paul Gay	Mathieu Mauvernay
SE60 : *Syndicat d'Énergie de l'Oise*	Alain Sabatier	
ADICO : *Association départementale pour l'Information des collectivités de l'Oise*	Jean-Pierre Lemaistre	Bernard Cartiaux
ADTO : *Assistance Départementale pour les territoires*	Alain Sabatier	Sandrine de Bussy
SMOTHD : *Syndicat mixte Oise très haut débit*	Jean-Pierre Lemaistre	Sébastien Ader
EPFLO : *Établissement public foncier local du département de l'Oise*	Sandrine de Bussy	Alain Sabatier
CNAS : *Comité national d'action sociale*	Alain Sabatier (Représentant des élus) Aurélie Maréchal (Référant du personnel)	
Correspondant Défense :	Sandrine de Bussy	

La solidarité et l'entraide à Plailly

IL NOUS SEMBLE IMPORTANT ET INDISPENSABLE DE PROFITER DE LA PARUTION DE NOTRE BULLETIN MUNICIPAL POUR REMERCIER TOUTES LES PERSONNES ET LES SOCIÉTÉS QUI NOUS ONT AIDÉS AU DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE.

DES DONS IMPORTANTS

Masques durant la pénurie

> **VIP Air :** José Habib nous a offert 500 masques lavables avec le logo de la mairie.
> Société **SPRID** qui nous a offert des masques de type FFP2,
> **Marie Léonard, société Linex** située à Roissy (don de masques 10000 masques jetables qui nous a énormément aidé pour distribuer aux infirmières, aux soignants de l'Ehpad et au personnel de la commune notamment).

Création et don de visières

Olivier de Bussy et Charlotte Lourme ont créé des visières sur des imprimantes 3D et en ont distribuées notamment aux commerçants et aux personnels soignants de Plailly et des environs !

Vitres de protection

José Habib (Vip Air) nous a offert les vitres de protection en plexi, à la mairie.

Atelier solidaire à Plailly

Face à des délais de livraison de masques trop longs, nous avons souhaité mettre en place un atelier solidaire (sous la houlette de Sandrine de Bussy), respectant les mesures de distanciation et les gestes barrières, pour distribuer, dès lundi 11 mai, des masques lavables plusieurs fois, pour les personnes les plus vulnérables dont nos personnes âgées.

Nous remercions très chaleureusement nos bénévoles **Monique, Maud, Clothilde, Guilaine, Mercedes, Sandrine, Sophie, Véronique, Christine, Marie-Pierre, Christine, Chantal, Michèle et super Patrick**, pour leur aide, leur réactivité et pour la qualité de leur travail en réalisant ces masques répondant aux recommandations Afnor. Emmanuel est également venu faire quelques apparitions pour motiver notre joyeuse équipe, en organisant des petites pauses musicales avec sa guitare.

Distribution des masques

Entre le 16 et le 18 mai, nous avons pu organiser une distribution de masques dans les boîtes aux lettres grâce à des bénévoles qui se sont manifestés sur notre Facebook ou en mairie.

Nous remercions donc **Marie-Pierre Camus et Frédéric Camus, Jean-Michel et Claude Portier Aubigny, Monique et Philippe Cornic, Marie Laure Haegy, Katel Bader, Nadia Ben Semour, Virginie Goupil et, parmi les conseillers municipaux, Géraldine, Bernard, Stéphanie, Matthieu, Aline, Nathalie, Sandrine, Séverine, Sophie, Sylvie, Alain, Jean-Marc, Jean-Paul, François et Sébastien.**

Seuls ou avec leurs conjoints et leurs enfants, ils ont distribué les masques à tous les habitants de Plailly.

Enfin, nous remercions aussi le personnel communal, pour leur disponibilité et leur adaptation à cette situation, ainsi que nos prestataires pour leur travail fourni dans des conditions inhabituelles.

Merci à tous !

Sébastien Ader
Pour la municipalité

L'atelier solidaire.

© 2019 LES ÉDITIONS ALBERT RENÉ

ALORS QUE LE PARC ASTÉRIX AVAIT COMMENCÉ UNE BONNE SAISON AVEC « PEUR SUR LE PARC » EN OCTOBRE 2020, IL A DÛ FERMER TEMPORAIREMENT SES PORTES À LA SUITE DE LA CRISE SANITAIRE.

Pour ce dernier week-end fermé, le Parc avait prévu de finir avec 3 journées « complet » (avec une jauge à 15 000 personnes par jour que le parc s'était fixé pour accueillir ses visiteurs dans de bonnes conditions) du 29 octobre au 1er novembre. Soit plus de 40 000 visiteurs qui n'ont pas pu s'amuser à se faire peur en famille ou entre amis pour Halloween.

Les « frigos » étaient pourtant pleins. Le Parc Astérix a souhaité redistribuer aux Restos du cœur de Compiègne, les produits frais (légumes, viandes, crèmerie et fromages) issus des stocks non utilisés pendant Peur sur le Parc, afin d'éviter le gaspillage alimentaire et soutenir les associations locales.

Le Parc Astérix a fait également preuve de générosité en offrant à la commune 14 sapins de Noël et en prêtant la majorité des décorations de Noël dans le parc de la Mairie. Nous remercions chaleureusement le parc pour ce geste qui aura fait briller les yeux des enfants et des plus grands en cette période bien compliquée mais qui doit rester festive.

Le Parc avait investi pour compléter ses animations pour les journées de Noël, tant sur les « arbres de Noël » organisés pour les comités d'entreprise que sur les ouvertures au public pour les vacances de Noël.

Au total, pour Halloween et Noël, les réservations étaient au rendez-vous avec un nombre de visiteurs espéré de 400 000 personnes. Malheureusement seuls 175 000 visiteurs ont pu profiter du Parc sur les premiers jours des vacances de la Toussaint. Quant à la période de Noël Gaulois le Parc restera fermé jusqu'au printemps 2021.

Restons positifs ! Le nouvel hôtel « Les Quais de Lutèce » tout comme les 2 autres hôtels – « hôtel des 3 hiboux » et « l'hôtel de la cité suspendue » ont eu un taux de remplissage de 92 %. Ce qui est comparable à la précédente année.

Soulignons que l'hôtel « les Quais de Lutèce » qui a ouvert au mois de juin 2020 a reçu le «TEA Thea Award for Outstanding Achievement - Themed Hotel » qui récompense les plus belles réalisations dans le monde des parcs d'attraction. Félicitations !

Pour 2021, l'ouverture est prévue le 3 avril 2021. Les réservations déjà effectuées annoncent une belle saison en espérant que les conditions sanitaires évoluent favorablement cette année.

2023 promet une année vertigineuse. ***Toutatis*** sera La nouvelle attraction du Parc… unique au monde. Elle sera haute de 51 mètres et longue de plus d'un kilomètre. Le Parc Astérix peut continuer à se développer et à investir grâce au soutien important de son groupe La Compagnie des Alpes.

Nous souhaitons au Parc Astérix une saison 2021 fructueuse qui fera rapidement oublier l'année difficile que fut 2020 et remercions Monsieur Nicolas Kremer, Directeur Général du Parc Astérix pour l'interview qu'il nous a accordé.

Sandrine de Bussy et Sébastien Ader

CONTACTEZ-NOUS :

Par téléphone : **0826 30 10 40** (0,15€/min)
Par courrier : Parc Astérix - BP8 - 60128 Plailly
Sur internet : http://www.parcasterix.fr/

Les vœux de l'école des Fontaines

ALORS QUE NOUS TOURNONS LA PAGE DE 2020, JANVIER NOUS INVITE À RÉFLÉCHIR SUR L'ANNÉE QUI VIENT DE PASSER ET SUR CELLE À VENIR.

Sans surprise, la rentrée 2020 a été particulière pour tous. Protocole sanitaire à respecter, port du masque obligatoire, distanciation sociale… Nous avons tous dû faire des efforts, et respecter de nouvelles consignes. Je remercie chacun d'avoir su s'adapter, et ainsi nous permettre de continuer à enseigner en présentiel.

C'est en partie le respect de ce protocole sanitaire strict qui nous a permis de célébrer un beau moment de convivialité en décembre dernier : le traditionnel goûter offert par la mairie. Les 167 élèves de l'école des Fontaines – et l'équipe éducative ! – ont reçu un chocolat, ainsi qu'un cadeau. Ce moment chaleureux a été apprécié tant par les adultes que par les enfants, qui ont eu un avant-goût des fêtes de fin d'année.

Pourtant, l'école des Fontaines est sous la menace de fermeture de deux classes (et autant d'enseignants qui devront nous quitter). La baisse des effectifs, additionnée aux départs dès la fin du CE2 pour l'école privée catholique Saint-Dominique, met en péril la pérennité de notre école. Ces fermetures seraient un coup dur pour tous : moins d'enseignants, des classes plus chargées, et donc une qualité d'enseignement réduite. Je n'ai aucun doute sur l'excellence de mon équipe éducative, mais il y a certains défis qu'il est difficile de relever et des fermetures de classes en font partie.

Cela serait d'autant plus dommage que l'école est désormais entièrement pourvue d'équipements numériques. La mairie a doté toutes les classes de tableaux et écrans interactifs, pour un enseignement toujours plus connecté. Des investissements d'autant plus cruciaux en temps de COVID-19, avec les années d'enseignement à distance à venir… Je tiens ici à remercier la mairie pour les excellentes conditions de travail dont nous bénéficions à l'école des Fontaines, ainsi que tous les parents d'élèves qui nous font confiance et peuvent attester de la qualité de l'enseignement que mes collègues délivrent chaque jour de la petite section jusqu'au CM2.

Il me reste à vous souhaiter le meilleur pour 2021. J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes, et que l'année à venir sera pour tous plus facile que 2020.

La directrice

Au fil des contes à l'école des Fontaines…

LA BIBLIOTHÈQUE ÉTANT FERMÉE À CAUSE DU VIRUS, CHAQUE MARDI MATIN SOPHIE ET MICKAËL VIENNENT NOUS LIRE DES HISTOIRES EN KAMISHIBAÏ.

La dernière fois, la maîtresse a éteint la lumière et Sophie a allumé des bougies. Nous avons adoré.

Jeudi 3 décembre 2020, Perrine Virgitti nous a fait découvrir une nouvelle partie de la littérature enfantine. En effet aidée d'instruments, de personnages et de livres, elle nous a conté les aventures du petit nuage, de la goutte d'eau, du bonhomme de neige et avec elle nous avons adoré partir à la chasse à l'ours.

Amélie et Vincente

LYCÉE PROFESSIONNEL CROISET

Depuis 1938 Sous contrat avec l'État

Une école pour vous de gestion et de vente
Osez le professionnel !

➔ BAC PRO VENTE
➔BAC PRO GESTION et ADMINISTRATION
➔ BTS GESTION DE LA PME
➔BTS NÉGOCIATION ET DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT

Directeur : M. David HUVET
7 avenue de Joinville - 60500 Chantilly - 03 44 57 11 24
www.lyceecroiset.fr

JB Plomberie
Plombier chauffagiste

Réparations et remplacements

Wc, lavabo, évier
Douche, baignoire
Ballon d'eau chaude
Réparation de fuite
Chaudière électrique et gaz

17 impasse Roland Garros
95470 Survilliers
07.81.58.74.27
jb.plomberie95@gmail.com

Devis gratuits

Noël 2020 à l'école et chez les Petits Gaulois

Un Noël pas comme les autres cette année mais des enfants tout aussi heureux.

CETTE ANNÉE FUT AUSSI, POUR LE PÈRE NOËL, UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES.

Afin de s'assurer d'être en pleine forme pour le jour J de sa tournée mondiale, le Père Noël a missionné ses lutins pour offrir aux enfants de l'école des Fontaines et de la crèche les Petits Gaulois, des livres et jouets. Notre cher Père Noël a pu adresser un message aux enfants, car il avait confié à ses lutins les films qu'il avait enregistrés pour chaque classe et pour la crèche.

Les enfants ont pu profiter d'un goûter offert, comme de coutume par la municipalité, et croquer à pleines dents le Père Noël, cadeau du comité des fêtes.

Père Noël, nous espérons tous te revoir l'an prochain en pleine forme !

Sophie Lourme

La Micro-crèche

UNE NOUVELLE ANNÉE DÉBUTE CHEZ LES PETITS GAULOIS !

Cette rentrée fut particulière pour tous, mais l'équipe s'est donnée à 100% afin que chaque enfant puisse trouver ses marques malgré les masques portés par les professionnelles. C'est une réussite et nous sommes fières d'accueillir les petits gaulois dans la sérénité et la joie.

Cette nouvelle année est sous le signe de la fête : ici on danse et on chante à tue-tête. Et pour respecter autant que possible les gestes barrières : on danse « au Bal Masqué » ! Pour Halloween, les petits gaulois ont adoré se déguiser. Tout le monde a joué le jeu, les enfants ont bien rigolé.

Maintenant nous effaçons les jolies citrouilles et laissons place à l'esprit de Noël.

Nous vous souhaitons à tous de jolies fêtes de fin d'année !

Périscolaire

EN CETTE PÉRIODE COMPLIQUÉE LES ACTIVITÉS SE POURSUIVENT AU PÉRISCOLAIRE.

L'équipe d'animation met tout en œuvre pour que les enfants puissent continuer à éveiller leur créativité malgré le protocole sanitaire.

Les enfants ont pu créer des chauves-souris, construire des parcours ou encore réaliser de magnifiques mosaïques.

Le goûter est toujours adoré par les enfants, grands comme tout-petits. Ces moments de partage, de gourmandise et de rigolades sont au rendez-vous chaque jour.

Les activités sportives sont toujours assurées, permettant aux enfants de se dépenser et d'entretenir leur condition physique. Jonathan imagine des activités accessibles à chaque enfant.

Malgré un quotidien chamboulé, les enfants gardent le sourire même derrière leur masque car leur regard pétille !

Bonnes fêtes de fin d'année !

L'équipe d'animation

Boulangerie
Saveurs et Traditions

Un élan de jeunesse à la conquête de nos papilles.

DEPUIS LE 29 FÉVRIER 2020, DANS UN CONTEXTE SANITAIRE COMPLEXIFIÉ, THOMAS BERTHEUX S'EST LANCÉ DANS LA REPRISE D'ACTIVITÉ DES BOULANGERIES DE SAINT WITZ ET DE PLAILLY QUE DÉTENAIENT MADAME ET MONSIEUR GARIGLIETTI.

C'est dans son laboratoire que nous avons rencontré Thomas Bertheux (photo de Thomas).
Agé de moins de trente ans, Thomas travaillait déjà dans la boulangerie qu'il dirige désormais. Fort de son expérience et soucieux d'exceller dans son métier, Thomas n'utilise que des farines et des produits de grandes qualités, farines Bio, label Rouge. Thomas fourmille d'idées et ses créations boulangères et pâtissières sont la combinaison de sa curiosité, de son talent et de l'écoute des envies de ses clients.
Thomas expérimente sans cesse mais il reste attentif à préférer une production de qualité. Aussi, comme tout entrepreneur, avant de se développer, notamment dans la production de pains Bio ou de chocolats (comme en décembre avec les calendriers de l'avent), il se doit d'être mesuré.
Au palmarès de ses ventes, les Paris Brest, Eclairs et Saint Honorés sont les favoris. Laissez-vous tenter par les nombreuses créations de Thomas et de son équipe !
Nous souhaitons tous nos vœux de réussite et de succès à Thomas, dans cette entreprise où tout est fait maison*.

Sophie Lourme et Sébastien Ader

* *sauf les bonbons, boissons, Donuts et muffins ...*

Le colis des aînés

CETTE ANNÉE, NOS AÎNÉS, EN RAISON DU CONTEXTE SANITAIRE, Ô COMBIEN PARTICULIER, NE SE SONT PAS DÉPLACÉS POUR VENIR CHERCHER LEUR COLIS DE FÊTES DE FIN D'ANNÉE. EN EFFET, CE SONT LES CONSEILLERS MUNICIPAUX QUI ONT TENU L'ESPACE DE QUELQUES HEURES LE RÔLE DE PÈRE NOËL POUR LEUR RENDRE VISITE.

Certes différente, cette remise de cadeaux à domicile a prouvé aussi à quel point notre commune est soucieuse de ses aînés.

Espérant que le choix qui a été effectué pour eux dans la réalisation des colis auprès de la société La Quercynnoise ait plu à toutes et tous !

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et, si vous fêtez prochainement vos 65 ans et résidez à Plailly (hors maison de retraite), venez vite vous inscrire en mairie !

Sophie Lourme

AAP
Ateliers Artistiques de Plailly

Cours de dessin et de peinture
pour adultes et enfants
www.aa-plailly.fr

Étranges créatures

EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, NOUS AVONS DÛ ANNULER L'EXPOSITION DES ŒUVRES DE DANIEL BOURGAIN, « ÉTRANGES CRÉATURES », INITIALEMENT PRÉVUE LE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020, JOUR DE LA BROCANTE DE PLAILLY.

Cette exposition, qui sera reprogrammée, nous l'espérons, prochainement, est un hommage à notre ami Daniel Bourgain dont certains d'entre vous connaissent déjà les œuvres. Daniel réalisait de merveilleuses et étranges créatures à partir d'éléments qu'il trouvait dans la nature. Sous ses doigts magiques, pommes de pins, fleurs de tournesol, feuilles, racines, légumes et branches prenaient vie dans un monde féerique qui enchantait grands et petits. Nous comptons bien réaliser cette exposition dès que la situation sanitaire le permettra.

ESPRIT DE CADRES

NOTRE ASSOCIATION ACCUEILLE CHAQUE ANNÉE DE NOUVEAUX PARTICIPANTS, DÉBUTANTS OU PLUS EXPERTS POUR LA RÉALISATION D'ENCADREMENT MAIS AUSSI DE CARTONNAGE.

Les cours se passent dans la bonne humeur grâce à nos 2 dynamiques animatrices Isabelle et Cathy !

Les cours ont lieu les samedis et lundis dans la salle des Arts.

Cette année, nous nous sommes adaptés pour maintenir les cours au maximum en prenant toutes les dispositions nécessaires pour protéger les participants : gel, spray, masques sont de rigueur ainsi que la distanciation. Tous nos inscrits étaient au rendez-vous !

Encore une fois, nous organiserons notre traditionnel concours qui sera exposé à la bibliothèque de Plailly au mois de juin.

Venez nombreux pour choisir votre cadre préféré, découvrir nos travaux .... Et pourquoi pas vous inscrire pour l'année prochaine !

[75€ seulement pour une année, inclus le kit de matériel pour démarrer]

Afin de découvrir notre univers notre compte FB Facebook et notre site sont à votre disposition :
www.facebook.com/Esprit-de-Cadre
club.quomodo.com/esprit-de-cadres_plailly

ADMR
la référence du service à la personne

ADMR, qui sommes-nous :

Un réseau d'associations locales présent sur l'ensemble du département, avec comme cœur de métier : l'aide à domicile. L'ADMR de l'Oise intervient principalement dans quatre grands domaines :

L'Autonomie :

Des services spécialisés pour l'accompagnement des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, ou de retour d'hospitalisation. Ces services incluent l'aide et l'accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne à domicile, l'aide aux aidants, etc...
L'autonomie c'est également un accompagnement vers l'accès aux soins et la prévention en santé : Ateliers nutritionnels, référents certifiés AFNOR Nutrition et Douleur, SPASAD, création de centres de santé polyvalents.

Les Services de confort à domicile :

Ces services sont accessibles à tous, et permettent d'améliorer la vie quotidienne des personnes. Ces services incluent le ménage, le repassage, l'assistance administrative à domicile, la livraison de repas, la livraison de courses.

L'Enfance et la parentalité :

L'ADMR accompagne les familles en difficulté avec des actions socio-éducatives et d'aide à la parentalité avec des interventions TISF (Technicien de l'intervention sociale et familiale).
Sur la commune de Plailly, l'ADMR de l'Oise propose de l'accueil collectif de jeunes enfants avec sa micro crèche : Les petits Gaulois.

La formation :

Le réseau ADMR de l'Oise a à cœur de permettre une évolution professionnelle et une reconnaissance de ses professionnels intervenant à domicile. Ainsi, le réseau dispose de son propre centre de formation interne et complète son offre de formation avec, depuis 2018, la création de sa propre école des métiers du domicile.

L'ADMR recrute sur ses associations du Sud de l'Oise !

> Vous avez le sens du contact et de l'écoute, vous savez faire preuve d'autonomie et avez à cœur l'aide et l'accompagnement des publics fragilisés.

> Devenez aide à domicile au sein de l'ADMR, 1er réseau de France

> Adressez-nous votre candidature (CV et lettre de motivation) par email : accueil@fede60.admr.org ou par voie postale : 646, rue de la république 60880 Jaux.

Pour plus d'info, contactez-nous au 03 44 37 33 72.

ATOUT LANGUES

DANS CETTE PÉRIODE INÉDITE, LES COURS DE CONVERSATION ANGLAISE SE POURSUIVENT VIRTUELLEMENT PAR ZOOM.

Nous avons de la chance que notre activité se prête à cette formule. Les cours de conversation anglaise ont lieu tous les mercredis de 18h à 19h15. Dès que possible nous reprendrons les cours à la salle des Ainés. Dans une ambiance conviviale et détendue, nous abordons différents aspects de l'anglais parlé : la compréhension par l'écoute, la prononciation par la lecture, l'acquisition de l'aisance par la conversation participative, tout en élargissant le vocabulaire. Loin de l'anglais « scolaire », nous passons tous les mercredis un moment sympathique et enrichissant.

Le niveau d'anglais requis est « intermédiaire ». Si vous avez un doute sur votre niveau, venez participer sans engagement à une séance un mercredi de votre choix à 18h. Vous vous rendrez compte si les cours vous conviennent.

Le tarif annuel est de 85 €.

Contactez-moi pour toute information :
Richard Edelstein 06 81 97 92 40
ou richard_edelstein@yahoo.fr

Le P'tit Théâtre de Plailly

FIN FÉVRIER, LE P'TIT THÉÂTRE DE PLAILLY A DONNÉ SA DERNIÈRE REPRÉSENTATION DE ***TOUT BASCULE***, D'OLIVIER LEJEUNE, À MOUSSY-LE-VIEUX.

Dernier grand moment de convivialité et de rire avant les tristes périodes de confinement, déconfinement masqué, couvre-feux, reconfinement...

La crise sanitaire met un coup au moral de chacun d'entre nous. Mais loin de se laisser abattre, la troupe a décidé de ne pas baisser les bras et a choisi de travailler au montage d'une comédie hilarante, frisant le loufoque, de Patricia Levrey : ***Quand la Chine téléphonera***.
D'un format un peu plus court que d'habitude, nous espérons être en mesure de vous la présenter en début d'été, les vendredi 2 et samedi 3 juillet 2021. Si tel n'était pas le cas, toujours en lien avec le contexte sanitaire, les représentations seraient repoussées en fin d'année.
Mais la troupe espère de tout cœur pouvoir vous retrouver au plus vite car il est grand temps de RIRE !!!
Et pour garder le contact, n'hésitez pas à visiter notre site internet : **https://ptit-theatre-de-plailly.fr** ou à nous contacter par mail : **info@ptit-theatre-de-plailly.fr**

Scoubidous & Cie

2021 SERA L'ANNÉE DU RENOUVELLEMENT D'UNE PARTIE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION ET DES MEMBRES DU BUREAU.

Malgré la crise sanitaire, depuis la rentrée de septembre nous avons continué d'organiser les activités ludiques mais sécurisées pour le bien être des enfants et le plaisir des animateurs.
Cette année encore, beaucoup de familles ont eu besoin de l'accueil loisirs les mercredis, principalement en journée, mais aussi pour les vacances. Les effectifs restent globalement stables avec une présence plus importante chez les enfants de maternelle.
Nous avons orienté nos objectifs 2020 sur « l'environnement et la récupération » et mené des réflexions sur « comment sauver notre planète ».

Échantillons d'activités réalisées :

- Une jardinière de plantes grasses avec des boutures,
- Une haie en branchages (récupérés lors de la coupe des tilleuls place de l'église) pour notre cour,
- Des ateliers pour sauver la planète malade (décors de la salle avec vieux journaux, bouts de crayons, puzzle incomplets, etc...),
- Décoration du sapin communal et confection de cartes de Noël pour les anciens.

Nous avons aussi organisé un après-midi magie avec l'intervention d'un magicien professionnel pour le plus grand bonheur des enfants.

Les projets pour 2021 que nous souhaiterions voir se réaliser :

- Décorer le mur de notre cour grâce à l'intervention d'un graffeur, en concertation avec la municipalité,
- Continuer de participer par le biais d'activités ludiques, sociales ou culturelles à des actions avec la commune, le PNR, et diverses associations,
- Faire venir les Savants Fous ou d'autres intervenants,
- Pour les vacances d'été, remettre au programme le séjour d'une semaine en juillet sur un site écologique.

Retrouvez notre calendrier annuel d'ouverture sur le site internet de la Mairie.

Étude

Il est rappelé aux familles d'inscrire directement leur enfant auprès de Corinne et surtout de la prévenir si celui-ci ne se rend pas à l'étude, pour sa sécurité.

Tél. : 06 72 90 78 61 ou envoyer un SMS.

Pour toute question sur les modalités et fonctionnement de l'étude, vous pouvez également joindre Christine Muller au 03 44 62 03 73.

Centre de Loisirs

Chantal est à votre disposition les mardis à son bureau salle de la Libération. Si vous souhaitez obtenir un rendez-vous ou demander des renseignements, merci de téléphoner au 03 44 54 37 69 ou 06 27 27 40 99.

Les membres du bureau et l'équipe d'animation vous souhaitent une très bonne année 2021.

SCOUTS GUIDES DE FRANCE

Le Groupe du Serval c'est :

- 6 ans de scoutisme catholique dans notre paroisse
- Une soixantaine de jeunes de 6 à 18 ans
- 10 chefs et cheftaines pour les encadrer
- 6 BAFA financés
- 2 chargés de missions
- 1 trésorière
- 2 Responsables de Groupe

Bien que particulière, l'année 2019/2020 fût riche en événements avec un week-end campé par mois pour chaque unité et cet été, toutes ont pu partir en camp.
Les louveteaux/jeannettes (8-11 ans) jumelés avec le groupe de Clermont ont passé une semaine au château de Breuil le Sec, l'occasion de faire leur promesse, moment fort d'engagement dans le mouvement scout, et de participer avec enthousiasme au traditionnel concours cuisine.
Les scouts/guides (11-14 ans), eux aussi jumelés avec Clermont, sont allés 12 jours en Champagne pour vivre un camp hamac, grande première pour tous ! Et rencontrer un éleveur de chiens.
Tandis que les pionniers/caravelles (15-17 ans) ont passé 15 jours près de Toulouse avec le groupe de Grandvilliers.
Les groupes sont toujours accueillis gratuitement dans les propriétés mais ils ne manquent jamais de faire une Bonne Action sous la forme d'un service rendu aux propriétaires. Les plus jeunes ont ainsi participé à l'arrosage quotidien du potager classé et aidé à la récolte des pommes de terre. Quant aux plus grands, ils ont désherbé à la main un champ bio, cela leur a demandé 2 jours d'efforts sous le soleil ...

Avec cette rentrée sous le signe de la distanciation sociale, nous avons pu organiser quelques rencontres mais nous ne désespérons pas de pouvoir camper.
Si vous êtes tentés par le scoutisme et la vie au grand air, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :
Scouts.groupeduserval@gmail.com
Vous pouvez aussi contacter le groupe pour de menus services, qui permettent aux plus grands de financer leur camp d'été (ramassage de feuilles, tonte, babysitting ...)

*** Animation et Loisirs de Plailly ***

ENTRE DOUTES ET ESPOIRS, RAREMENT UN DÉBUT DE SAISON NOUS A SEMBLÉ AUSSI COMPLIQUÉ.

Pas de forum des associations pour de nouvelles rencontres et adhésions à nos séances GV.
Une mise en place d'un protocole sanitaire strict imposé par la fédération, une reprise de saison sans visibilité, autant de facteurs de stress ressentis par la plupart des associations.
La succession des coupures n'ayant pas rassuré certains adhérents il est évident que l'effectif est moindre pour cette nouvelle saison, sachant aussi que ce fichu virus est toujours là.
Malgré un contexte difficile, la joie de nous retrouver et de partager à nouveau de bons moments nous a paru comme une évidence et il est indispensable de pérenniser ces liens qui nous rassemblent bien au-delà du sport.
Demain tout reviendra, soyons optimistes, ne lâchons rien, la détermination sera le moteur de nos énergies.
Prenez soin de vous, dites non à la sédentarité, pratiquez une activité physique c'est essentiel !

La présidente : C .Freneuil

Pour nous retrouver au complexe :

- Mardi : motricité enfants 18h-19h / GV adultes 19h-20h
- Mercredi : GV adultes 9h-10h / G. douce 10h15-11h15
- Tennis de Table : 18h-20h
- Samedi : Country 14h-17h

Renseignements : 03 44 54 35 23

Le SBO : un club de basket dynamique !

IMPLANTÉ SUR LES COMMUNES DE PLAILLY, LA CHAPELLE-EN-SERVAL, LAMORLAYE, ET ORRY-LA-VILLE, LE SUD BASKET OISE (SBO) ACCOMPAGNE PLUS DE 200 LICENCIÉS DANS L'APPRENTISSAGE DU BASKET-BALL.

Club familial par excellence, divers entraînements sont proposés du lundi au vendredi pour toutes les catégories d'âge.

Le mini-basket concerne les catégories d'âge U7 (moins de 7 ans) à U11 (moins de 11 ans). Des entraînements très ludiques (le vendredi après l'école à Plailly) sont proposés aux enfants sur les quatre communes afin de les guider à la pratique de la compétition (plateaux et matchs) en toute convivialité.

Les autres catégories (de U13 aux Seniors) ne sont pas en reste avec l'organisation d'un véritable championnat constitué de poules de qualification puis de tours finaux. Cette année, plusieurs équipes dans toutes les catégories sont engagées. Faire partie du SBO, c'est apprendre les fondamentaux du basket, s'amuser avec ses amis et développer l'esprit d'équipe. Des entraîneurs diplômés assurent les entraînements pour toutes catégories et des dispositions sanitaires très strictes y sont respectées. L'année sportive dernière, de très bons résultats ont été enregistrés par nos équipes. Pour plus de renseignements, consultez notre site internet : **www.sudbasketoise.fr**, suivez-nous sur **www.facebook.com/sudbasketoise/** ou **Instagram @sudbasketoise**

Compagnie d'Arc de Plailly

LA SAISON DERNIÈRE, NOUS AVONS REPRIS LES ENTRAÎNEMENTS EN PLEIN AIR DÈS LE 12 MAI POUR LES ARCHERS AUTONOMES, PUIS CEUX EN SALLE AVEC LES JEUNES DÉBUT JUIN.

Stéphane, qui était en première année de licence, est devenu notre Roy en abattant l'oiseau à sa 24ème flèche (pour le déroulement de ce tir de tradition voir le bulletin municipal de mai 2017). À noter qu'aucune compétition n'a pu avoir lieu !

Pour finir avec l'an passé, vous apprécierez la qualité du toit de chaume du jeu d'arc qui a été terminé juste avant le confinement de mars. Merci à la municipalité pour cette belle rénovation.

En septembre, pour compenser les habituels départs, nous avons accueilli une dizaine de nouveaux archers et la saison s'annonçait bonne. Hélas l'évolution de la pandémie est venue interrompre cette belle envolée. Aucune compétition n'a pu se tenir à fin novembre et le traditionnel championnat d'hiver a été annulé.

Pour rattraper le temps nous assurerons les entraînements pendant toutes les vacances et nous veillerons à organiser une seconde séance pour les jeunes en semaine.

Le 26 janvier nous fêterons notre saint patron (Sébastien) en étant présent à la messe de 11h. Comme ces 2 dernières années nous devrions être accompagnés par les compagnies d'Ermenonville et de Montagny Sainte Félicité .

Pour découvrir le tir à l'arc, n'hésitez pas à passer le samedi à la salle de sport à partir de 14h afin de tirer quelques flèches de découverte.

Tous à l'entrainement !

Notre équipe de responsables de salle est là pour vous guider et vous conseiller :

- Le lundi et jeudi matin de 10h à 11h30
- Le samedi et dimanche matin de 10h30 à 12h
- Du lundi au vendredi de 17h à 20h
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 16h

Retrouvez toutes les informations sur notre site Plaillymusculation.com et notre page Facebook : **www.facebook.com/plaillymuscu**

Nous profitons de l'occasion pour saluer Mr Claude PLE, le président de notre association, ainsi que Monique et Philippe CORNIC pour leur investissement durant toutes ces années à la tête de notre association.

Ils cèdent aujourd'hui leur place à M. Eric BEDOUET qui prend la fonction de Président, accompagné de M. Jean HARY et Mme Michèle Le Guen.

M. Claude PLE nous fait le plaisir de rester notre président d'honneur.

N'hésitez pas à nous contacter.

Sportivement,
PlaillyMuscu

Contacts associations

Association	Président(e)	Adresse	Téléphone	Courriel
Acti Gym	L. Lefevre	En mairie	06 73 63 70 27	actigym60128@gmail.com
A.D.M.R.	M. Meunier	En mairie	03 44 37 33 72	accueil@fede60.admr.org
A.P.E.P.P.	J.-P. Gay	15 avenue du Cèdre Bleu		apepp.asso@gmail.com
Art et Artistes (ACCÈS)	S. Tasic	3 allée de la Ferme		art.artistes.acces@gmail.com
A.S.P. (Foot)	R. Gallet	4 rue du Prunelé	03 44 54 31 81	
Ateliers Artistiques de Plailly (AAP)	C. Szpira	En mairie	06 09 01 40 79	catherine.szpira@gmail.com
Amicale Bouliste	C. Cauwin	Rue de l'Orme Brulé		
Animation et Loisirs	C. Freneuil	9 rue des Tulipes	03 44 54 35 23	claudie.freneuil@orange.fr
- Gym - Gym douce - Gym enfants	C. Freneuil			
- Tennis de Table	J. Bourgain	12 ruelle des Limousins	03 44 54 34 49	
- Aéromodélisme	M. Menu	2 rue des Lilas	03 44 54 32 95	Michelmenu60@free.fr
- Country	J. Calamijo		06 89 44 16 27	
Association Musicale	L. Mortier	8 ruelle des Limousins	06 08 73 38 43	lionnelmortier@hotmail.fr
Atout Langues	R. Edelstein	Route de Vémars	06 81 97 92 40	richard_edelstein@yahoo.fr
Bien-être et Partage de Plailly	D. Le Maner	3 place des Érables	06 47 27 21 21	jeanlemaner47@gmail.com
Challenge Multisports de Plailly	G. Bony	En mairie		contact@challenge-multisports-plailly.com
Club des Collectionneurs du Sud de l'Oise	J.Mabille	12 rue du Puits au Loup	03 44 54 30 24	jacques.mabille5@sfr.fr
Coin de Théâtre	M. Josse	24 av. Liszt - 95470 Fosses	06 25 37 00 67	uncoindetheatre@gmail.com
Comité des Fêtes	R. Richecoeur	En Mairie	06 26 93 36 97	cdf.plailly@gmail.com
Compagnie d'Arc	H. Guibert	20 rue des 13 Saules 95470 Saint-Witz	06 89 52 25 33	arc-plailly@club-internet.fr h.guibert@neuf.fr
Esprit de Cadres	I. Lepeltier	En mairie	06 20 62 39 90	ilepeltier@gmail.com
French Multi Racing	E. Gremeaux	En mairie	06 79 34 45 40	frenchmultiracing@gmail.com
G.H.A.P. (Archéologie et Histoire)	B. Cartiaux	En mairie	03 44 69 25 95	bernard.cartiaux@wanadoo.fr
Judo-Taiso Club	R. Duchene	En mairie		contact.jtcv@gmail.com
K - Danses	P. Gallo		07 81 87 59 84 06 08 56 12 90	k.danses.asso@gmail.com
Le P'tit Théâtre	Y. Maignan	En mairie	06 37 72 22 48	m.yann@orange.fr
Oui à la Déviation	J.-M. Aubigny	1 route de Mortefontaine	06 05 28 83 42	cjmjc.aubigny@laposte.net
Pêche et Nature	J. Mabille	12 rue du Puits au Loup	03 44 54 30 24	jacques.mabille5@sfr.fr
Plailly Fleuri	E. Paulandré	8 allée des Bleuets	03 44 54 31 12	
Plailly Muscu	E. Bedouet	17 ter rue de Paris	06 32 53 07 07	eric.bedouet1@gmail.com
Plaisir de Lire	M. Botte	14 rue des Œillets	03 44 63 98 67	
Scoubidous & Compagnie	S. Chabot	En mairie	06 31 25 18 37	scoubidous.cie@orange.fr
Scouts et guides de France Groupe du Serval	P. Bienarrivé			scouts.groupeduserval@gmail.com
Sud Basket Oise	Y. Thénard	Place de l'Abbé Clin 60560 Orry la Ville	06 99 43 28 78	contact.sbo60@gmail.com
Tennis Club	E. Duranton	14 ruelle Châtelain	06 80 31 37 63	duranton@wanadoo.fr
Yoga	E. Devillars	8 rue des Vignes 60128 Mortefontaine	03 44 54 32 57	

Une Réserve Communale de Sécurité Civile

Pourquoi faire ?

En cas de sinistre sur la commune (tempête, inondation...) la solidarité va jouer !

Spontanément, des personnes vont venir aider les autres.

Pour mieux organiser ce mouvement d'entraide votre municipalité a fait le choix de créer une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).

Vous souhaitez aider, vous êtes disponibles : REJOIGNEZ-NOUS ! Inscrivez-vous en mairie.

Les missions :

- Aide aux sinistrés
- Soutien à la population en collaboration avec les Associations Agréées de Sécurité Civile
- Sensibilisation de la la population aux risques

Nous remercions toutes les personnes qui se sont déjà inscrites !
Les inscriptions sont encore ouvertes en mairie.
Compte tenu du contexte sanitaire que nous connaissons, nous n'avons pas pu tenir de réunion d'information. Nous prendrons contact prochainement avec toutes les personnes inscrites pour vous inviter à cette réunion.
Merci encore !

Plailly possède maintenant son compte Instagram

Rejoignez-nous : plaillyvillage_officiel

PLAILLYVILLAGE_OFFICIEL

PASS PERMIS JEUNE

Besoin d'un coup de pouce pour financer ton permis ?

Pense au Pass Permis

Si tu as entre 16 et 25 ans et que tu souhaites passer ton permis de conduire, la commune de Plailly t'aidera à le financer à hauteur de 250 € pour 3 jours de travail au sein de la commune.

Si tu es intéressé(e), contacte la mairie :
> **03 44 54 30 21** ou
> **accueil@plailly.fr**

AVIS DE NAISSANCE

LE GALL Gabriel, Bernard, Serge	à Senlis (Oise)	le 14 janvier 2020
HERNANDEZ Milan, Daniel, José	au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)	le 23 février 2020
PEUVRIER Victoria, Dahlia, Marthe	à Gonesse (Val-d'Oise)	le 29 mai 2020
FÉCAMP Léandro	à Gonesse (Val-d'Oise)	le 12 juillet 2020
HUVET Irène, Anne	à Senlis (Oise)	le 12 août 2020
SAFFRAY Myson, Jérémy, Bruno, Philippe	à Gonesse (Val-d'Oise)	le 21 septembre 2020
AXENCIUC Gabriel	à Senlis (Oise)	le 22 septembre 2020
XU Élina	à Gonesse (Val-d'Oise)	le 23 octobre 2020

AVIS DE MARIAGES

MALINGRE Nicolas, Georges, Marcel & BINET Flora, Marie, Jocelyne	le 5 septembre 2020
BEGUIN Cédric, Jean-Pierre, Fernand & CHAMPROUX Eva	le 18 septembre 2020
DUPLESSIS Alain, Pierre, Georges & MARTINEZ VARGAS Nayeli	le 19 septembre 2020

DÉCÈS

DROUADAINE née HORN Josiane, Colette	à Plailly (Oise)	le 6 décembre 2019
LESUR née LELOUARD Moïsette, Jeanine, Fernande	à Plailly (Oise)	le 8 décembre 2019
DHUICQUE Colette, Marie, Victoire	à Plailly (Oise)	le 8 mars 2020
MEDDOUR née HADADOU Ouiza	à Plailly (Oise)	le 11 mars 2020
CHAMARE née ADAM Yvette, Micheline	à Plailly (Oise)	le 6 avril 2020
LEBORGNE née BOUGEARD Fabienne, Lucienne, Thérèse	à Plailly (Oise)	le 10 mai 2020
EURY Michel, Pierre, Aimé	à Plailly (Oise)	le 11 juin 2020
HEBRARD née BARAZZONI Nathalie, Camille, Andreina	à Plailly (Oise)	le 18 août 2020
LOGGHE née JAMAIN Marie, Clotilde	à Plailly (Oise)	le 26 août 2020
LIÉTAER Georges, Louis	à Plailly (Oise)	le 11 octobre 2020
BEIRENS née VERNA Claudette, Cléone, Blanche	à Plailly (Oise)	le 17 octobre2020
EHMIG née JACQUIN Adrienne, Marie	à Plailly (Oise)	le 4 novembre 2020
LEBRUN née BÉNARD Gisèle, Andrée	à Plailly (Oise)	le 28 novembre 2020
LACHERAY née LEBRUN Jeanne, Lucie, Marie-Louise	à Plailly (Oise)	le 30 novembre 2020

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

LOUTSKI Roger	à Senlis (Oise)	le 5 décembre 2019
SAUCEDE née DARTEYRON Marie, Aline	à Senlis (Oise)	le 2 janvier 2020
FERREIRA MARQUES née SINET Nathalie, Danielle, Germaine	à Senlis (Oise)	le 25 janvier 2020
LECANU née LEBLOND Simonne, Jeanne, Marguerite	à Amiens (Somme)	le 29 février 2020
LEMEILLE née RANSON Eliane, Berthe	à Chantilly (Oise)	le 28 mars 2020
BOURGAIN Daniel, Emmanuel	à Creil (Oise)	le 1er avril 2020
DUFOUR Claude, André	à Senlis (Oise)	le 9 avril 2020
BALCERZAK née MACIALEK Marie	à Senlis (Oise)	le 18 avril 2020
CLÉMENT née DUMONT Michelle, Gabrielle	à Senlis (Oise)	le 22 avril2020
LAURENCE Charles, Louis	à Creil (Oise)	le 17 mai 2020
CLAISE née MERCIER Paulette, Henriette	à Senlis (Oise)	le 16 juin 2020
GOBERT Max, Raymond	à Senlis (Oise)	le 29 juillet 2020
DUCHON née DEHASQUE Madeleine, Marie, Josée	à Creil (Oise)	le 1er août 2020
AGRICOLA née SIMON Renée, Adrienne	à Senlis (Oise)	le 17 août 2020
PETIT née MENNESSIER Simone, Marie, Louise	à Senlis (Oise)	le 20 août 2020
VIGNAL Claude, Marie, Pierre	à Senlis (Oise)	le 7 septembre 2020
LELONG née MOULIN Suzanne, Micheline	à Senlis (Oise)	le 24 octobre 2020
MAITREHENRY René	à Chantilly (Oise)	le 3 novembre 2020
PELLETIER née CHEVREUX Jeannine, Paulette	à Senlis (Oise)	le 8 novembre 2020
VEZIER Marc, Maurice, Louis	à Paris 15ème	le 17 novembre 2020

Hommages

Au revoir Mauricette

Bibliothécaire à Plailly depuis 1996, Mauricette Gicquel nous a quittés bien trop vite et n'a pu résister au combat qu'elle livrait.
D'un naturel discret, Mauricette était toujours attentive aux autres. Durant plus de 24 années, Mauricette conseillait les lecteurs de tous âges, dans le choix de leurs lectures, adorait lire des histoires aux enfants ainsi qu'aux résidents de la Maison de Retraite et organisait, avec sa collègue Madeleine, des comités de lectures et des animations au travers de l'association Plaisir de Lire. Ce plaisir Mauricette, tu le doublais aussi du plaisir d'offrir un petit café à tes visiteurs qui aimaient ta franchise et ton grand cœur.
Née le jour de la journée des femmes, tu es de celles qui restent en nos mémoires, même si « Voilà voilà » tu n'es plus là, Plailly ne t'oubliera pas.
Nous adressons nos sincères condoléances à ses deux fils, son petit-fils, Ezio, né le 25 septembre dernier, ainsi qu'à toute sa famille.

Sophie Lourme

Guy Laurence

Notre village a perdu un autre de ses piliers, un homme de passions, Guy Laurence.
Il avait en effet deux grandes passions, tout comme ses deux prénoms, Charles, dans les registres de la mairie et Guy, son prénom de baptême.
Sa première passion, était celle du sport. Marathonien, Guy, sponsorisé par son entreprise Unilever, a, entre autre, effectué, à plusieurs reprises, les marathons de Paris, Londres et New-York. Organisateur, altruiste, fourmillant d'idées et d'énergie, Guy, en duo avec son épouse Nicole, a durant 30 ans, de 1978 à 2008, été le Président de l'association du semi-marathon de Saint Witz, qui a vu participer jusqu'à 1 500 enfants et 3 500 adultes !
Sa seconde passion, que vous pouvez aisément deviner si vous vous promenez et passez devant leur maison, construite d'ailleurs entièrement par Guy, était celle des oiseaux. Guy et Nicole ont ainsi organisé plusieurs expositions d'oiseaux à Plailly.
Guy aimait son village, pour qui il s'est tant investi, tout naturellement aussi auprès du comité des fêtes.
Passionné, réservé et altruiste, Guy a pris son envol et pour tout ce qu'il a accompli pour Plailly, nous lui disons **Merci !**
Nous formulons nos plus sincères condoléances à son épouse Nicole et à sa famille.

Sophie Lourme

Daniel Bourgain

Le 19 septembre dernier a enfin pu avoir lieu, à l'Église St Martin de Plailly, devant un public venu nombreux, une cérémonie en hommage à Daniel Bourgain, ancien membre de l'équipe municipale, décédé le 1er avril 2020. Daniel a d'abord servi la commune en tant que conseiller municipal puis en tant que maire adjoint de Plailly de 1989 à 2013.
Cette bénédiction, dirigée par le père Antoine Nguyen et le père André Marin, a permis à sa famille, ses proches, ses amis, des responsables d'associations auxquelles il participait activement et généreusement, de se rassembler pour évoquer ensemble, à travers des textes d'une grande tendresse, ce que chacun a aimé partager avec lui, en croisant son chemin au hasard de la vie. Pour ponctuer musicalement la célébration, Emmanuel Goepfer, chef de choeur, a mené d'une main de maître malgré l'émotion, les chants préparés tout spécialement par la chorale *Coup de Coeur* de Plailly, à laquelle appartenait Daniel depuis plusieurs années. Toutes nos pensées vont à son épouse Josette et à sa famille, notamment son fils, sa belle-fille et sa petite-fille.

Stéphanie Poly

Adresses utiles

▶ ADMINISTRATION

> **MAIRIE DE PLAILLY :** 03 44 54 30 21
15, rue de Paris — Fax : 03 44 54 38 63
E-mail : mairie.plailly@orange.fr
Site internet : www.plaillyvillage.com

> **ÉCOLE des Fontaines de PLAILLY :**
17, rue Georges Bouchard — 03 44 54 36 88

> **BIBLIOTHÈQUE :**
15, rue Georges Bouchard — 03 44 54 28 48

> **PRÉFECTURE BEAUVAIS :** 03 44 06 12 34

> **SERVICE DES ÉTRANGERS :**
Antenne de Creil (Préfecture) — 03 44 64 00 56

> **SOUS-PREFECTURE SENLIS :** 03 44 06 12 60

> **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT BEAUVAIS :** 03 44 48 48 66

> **TRÉSORERIE PRINCIPALE DE SENLIS :**
20/24, chaussée Brunehaut, SENLIS — 03 44 53 86 86

> **PÔLE EMPLOI :**
2, rue Pablo Picasso, CREIL BP 146 — 39 49

> **CARSAT NORD-PICARDIE :**
11 allée Vauban, 59650 Villeneuve d'Ascq — 39 60

▶ SERVICE PUBLIC

> **AGENCE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS :**
Zone commerciale Saint-Maximin — 0800 10 14 60

> **Contrats, facturation ERDF :** 0810 34 79 48

> **Contrats, facturation GRDF :** 0810 224 000

> **ERDF-GRDF 24 heures/24 :**
Dépannage électricité — 0810 333 080
Dépannage gaz — 0800 473 333

> **GRDF Raccordement et canalisation :** 09 69 36 35 34 (num. non surtaxé)

> **LA POSTE – PLAILLY :** 03 44 54 30 29

> **EAU (SUEZ) :**
URGENCES — 0810 886 886

> **SICTEUB (ÉGOUTS) :** 01 34 09 85 50
SUEZ (URGENCES) — 09 77 40 11 19

> **MÉTÉO FRANCE :** 08 92 68 02 60
ou — 05 67 22 95 00

> **SNCF ORRY-LA-VILLE et SURVILLIERS :** 36 35 ou 36 58 (n° à tarif spécial)

> **TAXI : TAXI DU PARC :** 06 21 88 54 97

> **INFORMATION LOGEMENT ADIL :** 03 44 48 61 30

▶ SECOURS

> **GENDARMERIE NATIONALE ORRY-LA-VILLE :** 17 ou 03 44 58 34 17

> **SAPEURS-POMPIERS SENLIS :** Urgences 18

> **SAPEURS-POMPIERS SURVILLIERS :** 01 34 31 90 00

> **SAPEURS-POMPIERS LA CHAPELLE-EN-SERVAL :**
urgence 18 ou 03 44 65 03 40

> **AMBULANCES SENLISIENNES :**
12, av. Félix Louat - 60300 SENLIS — 03 44 60 98 24

> **SMUR :** 15

> **SAMU :** 15

▶ SANTÉ

> **MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES :**
34, rue du Haut de Senlis, ST-WITZ — 01 34 68 50 68

> **MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES - OSTÉOPATHE :**
12, Centre commercial du Colombier, Survilliers — 01 34 68 57 60

> **CABINET MÉDICAL – PLAILLY :**
19 ter, rue de Paris — 03 44 54 30 19

> **CABINET MÉDICAL – ST-WITZ :**
34, rue du Haut de Senlis — 01 34 68 69 40

> **CABINET MÉDICAL SURVILLIERS :** 01 34 68 26 10

> **HÔPITAL SENLIS :** 03 44 21 70 00

> **CLINIQUE DU VALOIS SENLIS** 0826 306 306
ou 03 44 27 03 03

> **CABINET DENTAIRE SAINT-WITZ :**
Docteurs AUBIGNY et LANCTUIT : 17 rue des Joncs — 01 34 68 59 20

> **Centre médico-chirurgical des JOCKEYS - CHANTILLY :** 03 44 62 66 66

> **CRAM :** 03 44 61 71 80

> **CPAM, rue Ribot, CREIL :** 3646

> **ALLOCATIONS FAMILIALES :**
Rue Charles-Auguste Duguet, CREIL — 03 44 61 25 37

> **ASSISTANCE SOCIALE :**
Sur rendez-vous — 03 44 10 78 90

> **CABINET INFIRMIER :** 32, rue de Paris, PLAILLY — 03 44 54 32 33

> **CABINET RADIOLOGIQUE - LA CHAPELLE-EN-SERVAL :** 01 34 68 48 48

> **EHPAD :**
- « Le Cèdre » : 18 rue de Paris, PLAILLY — 03 44 60 46 00

> **LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES - MARLY-LA-VILLE :**
137bis, avenue Henri-Barbusse — 01 34 72 34 10

> **DIÉTÉTIQUE et NUTRITION :**
ROSEMBERG Mariane : 6, square « Les clématites » - SURVILLIERS
(www.kilo-diet.com) — 01 34 68 35 96

> **PÉDICURE - PODOLOGUE :**
- LANDRY Stéphanie :
Centre commercial du Colombier 95470 SURVILLIERS — 01 34 68 29 54
Mobile : 06 81 15 73 64
- LANGIN Luc :
10, avenue de la Libération, 60260 LAMORLAYE — 03 44 21 97 39

▶ DIVERS

> **ÉGLISE PRESBYTÈRE PLAILLY :** 03 44 54 35 63

> **MICROCRÈCHE (directrice) :** 03 44 54 45 34

> **COMPLEXE SPORTIF :** 03 44 54 36 60

> **ADMR :** Jaux (60880) — 03 44 37 33 72

MAIRIE DE PLAILLY
15 rue de Paris - BP 21 - 60128 Plailly

03 44 54 30 21
mairie@plailly.fr
www.plaillyvillage.com
www.facebook.com/plailly
plaillyvillage_officiel

HORAIRES D'OUVERTURE SECRÉTARIAT MAIRIE		
LUNDI	-	15h00 - 18h00
MARDI	8h30 - 12h00	15h00 - 18h00
MERCREDI	8h30 - 12h00	FERMÉ
JEUDI	8h30 - 12h00	15h00 - 18h00
VENDREDI	8h30 - 12h00	15h00 - 18h00
SAMEDI	9h00 - 12h00	FERMÉ

Bulletin de Plailly n° 82 – Janvier 2021